

ÉVEIL MUSICAL & QUARTIERS

Projet de diplôme 2023

LE DUFF
MAËL

Ayant grandi en Seine-Saint-Denis, et obtenu un diplôme de fin d'études en formation musicale, une problématique m'a souvent accompagné lors de cet enseignement. La musique est parfois un domaine qui reflète une image élitiste à cause de la rigueur qu'exigent certains enseignants, mais également pour le coût de formation et le temps requis pour cette pratique, qui la rend majoritairement accessible qu'à certaines classes sociales.

Lorsque l'on vient du 93, on s'interroge alors sur la légitimité que nous avons vis-à-vis de cet environnement, et comment se fait-il qu'une pratique censée être l'incarnation du partage se retrouve-t-elle à dégager tout l'inverse ?

J'ai donc décidé pour mon projet de diplôme de travailler sur un livre d'éveil musical, qui aura pour cible les personnes issues de quartiers prioritaires. Ce travail, je l'ai mené dans le cadre d'une problématique que je me suis fixé et que voici:

Comment le design graphique peut-il faire le pont entre les quartiers et un enseignement musical souvent perçu comme élitiste ?

Nous répondront donc à cette problématique en se basant sur la méthodologie suivante:

RECHERCHES:

- Étude du contexte **7**
 - Étude du commanditaire **11**
 - Stratégie de communication **31**
 - Brainstorming & carte mentale **39**
- (Définition de 3 grands axes de recherches)

Axe 1: Rythme

- Inspirations **43**
- Expérimentation **48**

Axe 2: Anacrouse

- Inspirations **57**
- Expérimentation **62**

Axe 3: En chœur

- Inspirations **75**
- Expérimentation **80**

CHOIX DE L'AXE LE PLUS PERTINENT:

- Développement **91**

MENTIONS ÉCONOMIQUES & LÉGALES:

- Devis **99**
- Facture & CGV **102**
- Contrat de cession de droits d'auteur **104**

ÉTUDE DU CONTEXTE

Mon projet s'inscrit dans une dynamique de design social. Pour ce projet, j'ai choisi que ce serait une grande institution qui se tournera vers les quartiers afin de distribuer un livre d'éveil musical qui permettra aux futures générations d'être plus sensible à cette discipline et qu'ils comprennent bien qu'ils y ont leur place. Si le commanditaire est une grande institution, c'est parce que c'est le seul type de structure capable de déployer des moyens suffisants pour ce genre de grandes distributions, mais également pour que l'on sorte du schéma ou les quartiers doivent se suffire à eux mêmes et qu'ils ne restent pas sans aide extérieure.

Les livres ont vocation à être déployés dans les maisons pour tous et les maisons de quartier, qui sont les lieux phares de la culture dans ces zones.

Dans cette planche contexte, j'ai volontairement mis en avant le manque de ressources avec une forte présence graphique existantes. En effet, les ressources d'apprentissage musical ont toujours été très fonctionnelles, à l'exception de kit de jeux ou autres qui malheureusement sont des ressources qui ont une vocation majoritairement lucrative et non éducative.

Contexte

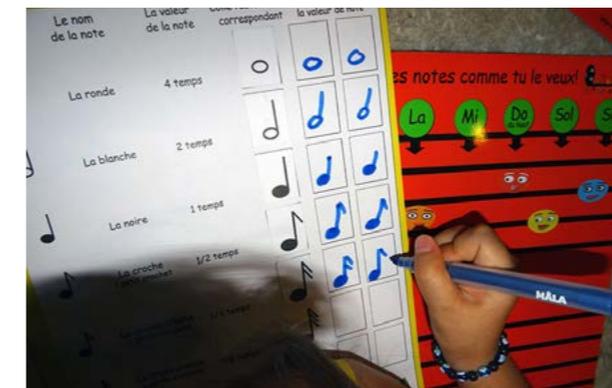
9



Philharmonie de Paris, *Projet DÉMOS*, 2022



Ville de Bondy, *Centre socioculturel Daniel Balavoine*, 2015



Philippe Kaczmarek, *Le tout petit conservatoire*, 2008



La maternelle vivi, *Apprendre les instruments de musique*, 2019



Philippe Kaczmarek, *Le tout petit conservatoire*, 2008

ÉTUDE DU COMMANDITAIRE

Afin d'ancrer ce projet dans un cadre réel et une direction de conception concrète, j'ai dû faire face à un choix de potentiels commanditaire pour ce projet.

Je les ai donc étudiés, et ai déterminé quel organisme était le plus prompt à suivre ma démarche.

PRÉSENTATION DES COMMANDITAIRES:

COMMANDITAIRE N°1:

CONSERVATOIRE NATIONAL SUPÉRIEUR DE MUSIQUE ET DE DANSE DE PARIS

IDENTITÉ VISUELLE:

Print - Logo



Print - Éditions



19,00 € ALAIN DAMIENS. LIRE, ENTENDRE, TRANSMETTRE. DIALOGUE AVEC ANNE ROUBET

EN SAVOIR PLUS AJOUTER AU PANIER



35,00 € C. DE PORTZAMPARC, F. FERRANTI. VERS LA LUMIÈRE. VISIONS DU CONSERVATOIRE DE PARIS

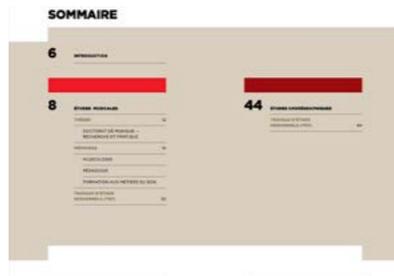
EN SAVOIR PLUS AJOUTER AU PANIER



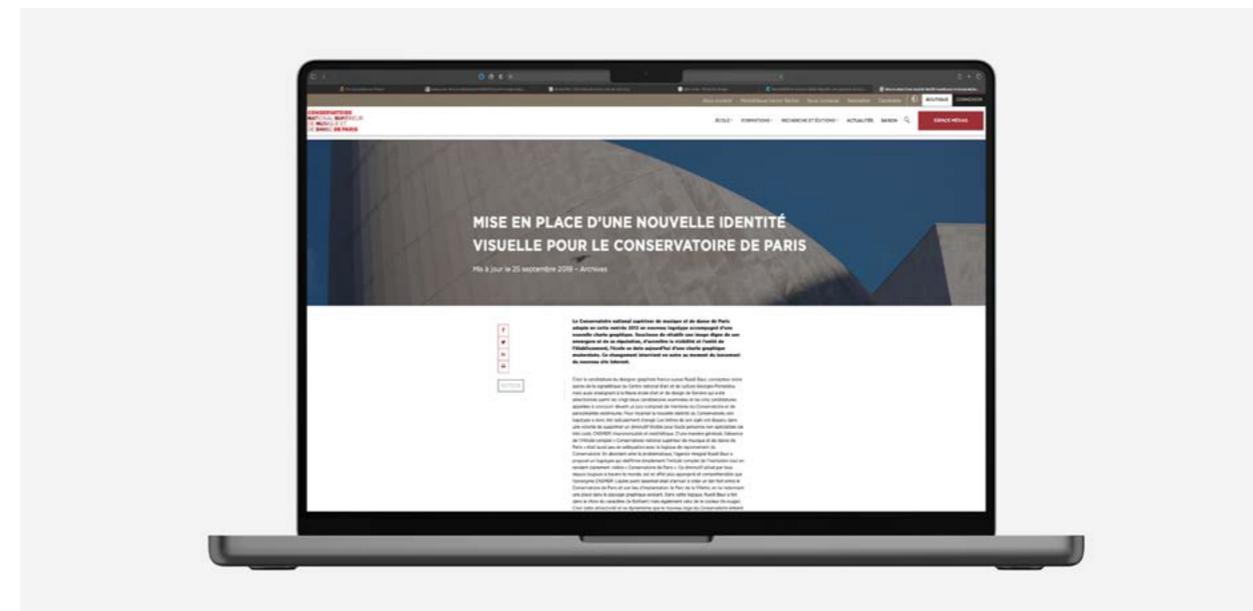
22,00 € CHRISTIAN ACCAOUI. LA MUSIQUE PARLE. TOME 1: HISTOIRE

EN SAVOIR PLUS AJOUTER AU PANIER

Print - Catalogue



Web - Site internet



COMMANDITAIRE N°1:

**CONSERVATOIRE NATIONAL SUPÉRIEUR
DE MUSIQUE ET DE DANSE DE PARIS**

ANALYSE:

Une communication “institutionnelle”

Le conservatoire national supérieur de musique et de dans de Paris semble miser sa communication sur l'aspect institutionnel de l'organisme, et rester dans une direction qui se veut «neutre» et «scolaire»

La charte graphique globale n'est pas très développée, un camaïeux de rouge pour couleur maîtresse: il est question de jouer sur la force de l'aspect national de l'institution.

Le logo est en caractère de police linéale, la ligne éditoriale veut rester sobre, conserver un aspect sérieux, neutre. Certains caractères de ce logo sont en gras, on fait le lien avec les couleurs, l'institution se veut forte et dominante, les caractères sont donc en gras.

Cet aspect sérieux est voulu pour rassurer et inciter à rejoindre les formations du conservatoire car, lorsque l'on va sur le site, ce que l'on voit c'est que l'institution veut le plus mettre en avant: l'école, les formations, et la recherche (dans cet ordre).

La mise en avant de la recherche est appuyée par la publication d'un catalogue, regroupant des projets étudiants, une maison d'édition, qui agit comme partenaire et qui publie les travaux des étudiants. Tout

cela est fait pour encore une fois mettre en avant le sérieux et la confiance des formations proposées.

Dans ses éditions, les images sont soit en couverture, soit indépendantes du texte, il est question de laisser respirer le texte et de mettre en avant une recherche avant tout textuelle.

Ainsi, dans le cadre de notre projet, malgré des collaborations allant de le sens de l'accessibilité musicale, cette identité visuelle & stratégie de communication est clairement tournée vers un enseignement supérieur qui privilégie une formation à la musique professionnelle et sérieuse. Trop contrastée avec la dimension culturelle et amateur que l'on souhaite donner à notre projet.

LISTE POINTS FORTS/FAIBLES

FORTS:

- Confiance
- Budget élevé
- Inclusif

FAIBLES:

- Budget non investi en communication
- Manque de matière visuelle
- Cible visée
- Scolaire

COMMANDITAIRE N°2:

OPÉRA DE PARIS

IDENTITÉ VISUELLE:

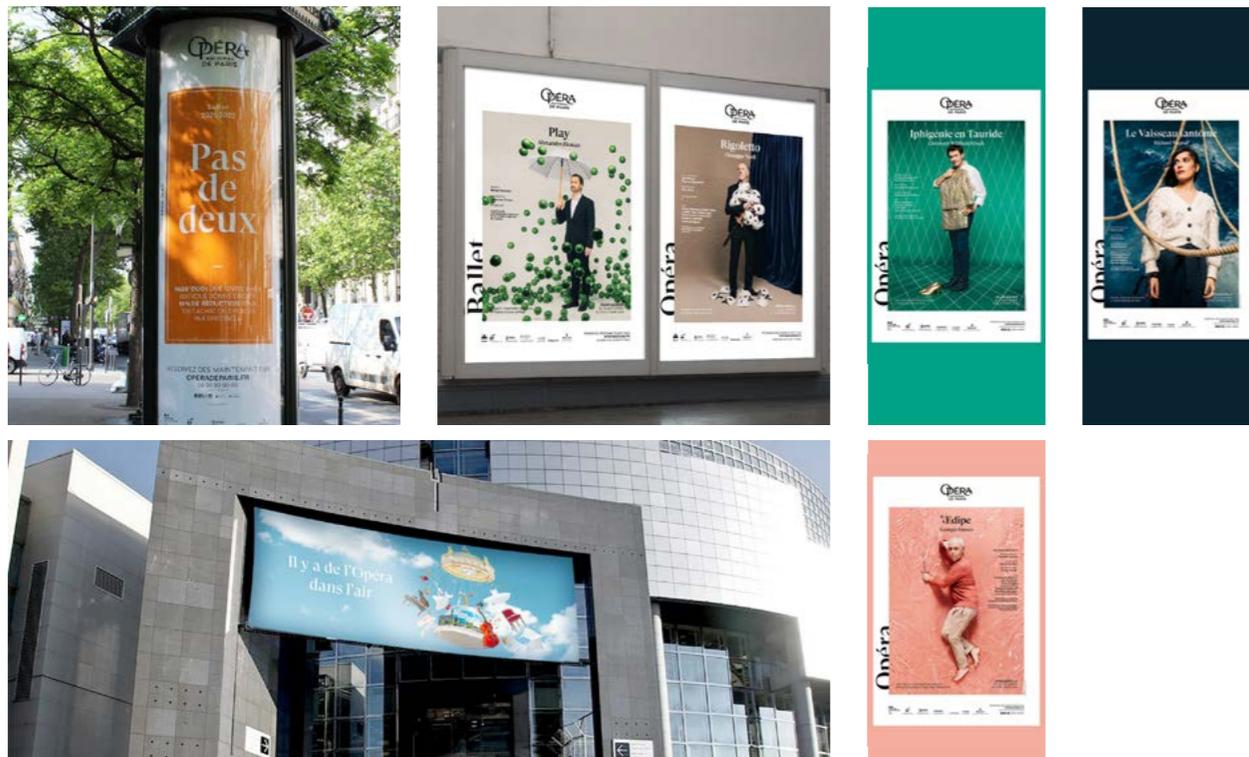
Print - Logo



Print - Éditions



Print - Afichages



Web - Site internet



COMMANDITAIRE N°2:

OPÉRA DE PARIS

ANALYSE:

Une communication “élitiste“

L'Opéra de Paris est une structure qui semble vouloir communiquer en parlant à des publics déjà sensible au sujets de l'opéra et de la musique classique.

Contrairement à la précédente, nous sommes face à une charte cette fois ci bien plus complète et élaborée. L'institution communique dans un cadre beaucoup plus axé sur le culturel, ce qui est plus intéressant vis-à-vis de notre projet.

Tout d'abord nous parlerons du logo. Un logo à l'apparence qui se veut classique, un monogramme avec des jeux de ligatures, reprenant les codes du luxe, peut-être pour toucher un public plus fortuné. Cette fois-ci, une hiérarchie est établie entre «Opéra» et «National de Paris», on cherche clairement à être plus identifié en temps qu'institution culturelle qu'en tant qu'établissement d'État.

L'Opéra communique clairement plus via des formats imprimés. Les prospectus sont distribués dans des cinémas, des lieux d'expositions et autres lieux culturels, ce qui signifie que l'Opéra de Paris vise un public qui a déjà une activité culturelle développée, ce qui est un mauvais point pour notre projet, qui est plus dans une démarche d'ouverture des accès.

L'Opéra communique également sur des lieux d'affichages publics comme le métro ou les kiosque, dans ces affiches on voit une forte interaction entre image-texte, le texte est placé soit en défoncé sur l'image ou derrière celle-ci, comme caché. Cela nous montre une réelle envie de mettre l'image en avant, montrer un “preview” des spectacles proposés prime sur l'heure et la date, ce qui appuie sur l'image de marque que l'institution cherche à mettre en avant.

On peut également voir que l'institution mise beaucoup sur la communication et a un budget assez conséquent lorsque l'on voit les affichages qu'elle peut se permettre, comme la banderole publicitaire ci-dessus.

Pour conclure, on dira que l'Opéra de Paris est une institution qui a des moyens, un réel intérêt pour sa communication et son image de marque, mais ne cherche pas suffisamment à développer ses publics, la distribution des brochures et le logo en témoigneront.

LISTE POINTS FORTS/FAIBLES

FORTS:

- BUDGET ÉLEVÉ
- COMMUNICATION DÉVELOPPÉE
- IDENTITÉ DÉVELOPPÉE
- PROJETS IMPRIMÉS

FAIBLES:

- ACCESSIBILITÉ
- IDENTITÉ NON-MALLÉABLE
- CIBLE VISÉE

COMMANDITAIRE N°3:

ASSOCIATION MUSIQUE POUR TOUS

IDENTITÉ VISUELLE:

Print - Logo



Web - Site internet



COMMANDITAIRE N°3:**ASSOCIATION MUSIQUE POUR TOUS****ANALYSE:****Une communication “accueillante”**

L'association Musique pour tous semble vouloir communiquer dans une dimension qui se veut bienveillante et accueillante.

En effet, l'identité visuelle, ornée de bleu, couleur de la sécurité et d'un orange pastel, les couleurs pastels étant majoritairement utilisée pour traduire des notions de douceur, on remarque assez rapidement une volonté de se vouloir accueillants.

Le logo, orné d'un oiseau, donne une dimension enfantine et ludique, ce qui nous montre que le public ciblé concerne les enfants.

Il n'y a aucune communication papier, et un site web peut fournir, ce qui nous mettra la puce à l'oreille vis-à-vis du manque de moyens par rapport aux deux commanditaires précédents.

Enfin ce que le site web nous mettra le plus en avant est l'adhésion à l'association, ainsi que la demande de dons. On comprend d'autant plus le manque d'effectifs et de moyens pour l'association.

Ainsi, ce commanditaire nous offre une perspective et une cible plus proche de ce que l'on recherche pour notre projet, cependant, le manque de moyen et la charte peu malléable, limiterai le champs d'action de notre projet, et ainsi freinerai la créativité qui pourrait en découler.

LISTE POINTS FORTS/FAIBLES**FORTS:**

- INCLUSIF
- ACCUEILLANT

FAIBLES:

- BUDGET FAIBLE
- MANQUE DE MATIÈRE VISUELLE
- COMMUNICATION PRINT INEXISTANTE

COMMANDITAIRE FINAL:

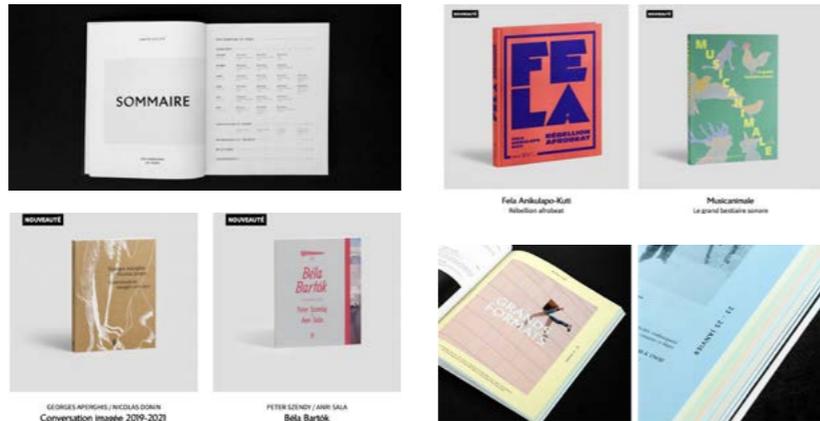
CITÉ DE LA MUSIQUE, PHILHARMONIE DE PARIS

IDENTITÉ VISUELLE:

Print - Logo



Print - Éditions



Print - Logo enfants



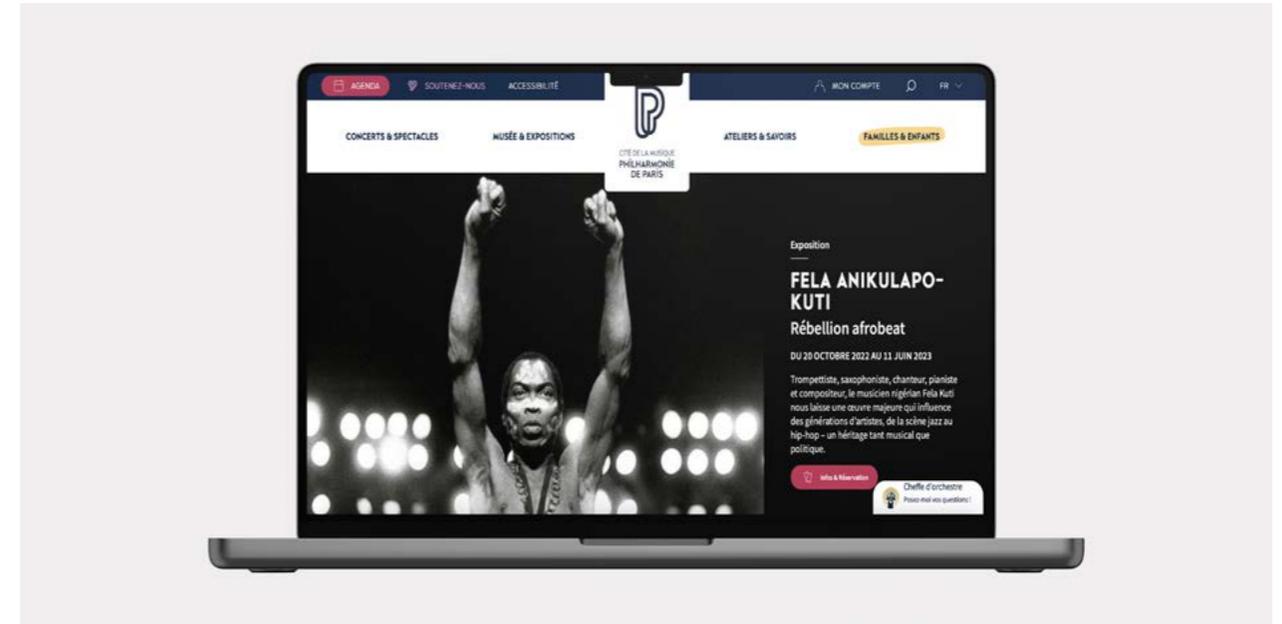
Print - Papiers à en-tête



Print - Affichages



Web - Site internet



COMMANDITAIRE FINAL:**CITÉ DE LA MUSIQUE,
PHILHARMONIE DE PARIS****ANALYSE:**

Une communication “tout public“

Si nous avons choisi comme commanditaire final la philharmonie de Paris, c'est pour sa communication à caractère inclusif et interactif basée sur la découverte.

L'institution possède une charte très développée, moderne et très malléable. Elle sied parfaitement à la vision de notre projet. De plus la philharmonie est une institution possédant beaucoup de moyens, permettant le financement de projets coûteux comme les beaux livres.

En effet, si l'on commence par l'analyse du logo, les formes abstraites, le design dit: «Flat», et le jeu de forme/contre-forme avec les deux P, pouvant également représenter une croche. Ces notions mettent en avant une volonté d'un logo sobre, mais également durable. De plus il se veut également ludique de part l'interaction citée ci-dessus. Le logo, renforce d'autant plus cet aspect par l'ajout de son logo secondaire,

pour la philharmonie des enfants, dessiné main.

Puis, on s'intéressera au sujet principal: les imprimés. Ce qui nous intéresse dans le cadre de la philharmonie de Paris, c'est son adaptabilité. En effet, si pour les papiers à en têtes et les communications 100% dépendantes de la philharmonie, des règles précises sont mises en place. Ce n'est pas le cas pour ses affiches d'expositions et ses éditions. En effet, les identités sont relativement libres, ce qui permet un meilleur développement créatif et une adaptabilité à tous les sujets traités. Cela a également pour effet de ne pas se limiter à une cible en particulier et de toucher plus de monde.

LISTE POINTS FORTS/FAIBLES**FORTS:**

- TOUT PUBLIC
- INTERACTIF
- BUDGET ÉLEVÉ
- IDENTITÉ MODERNE
- IDENTITÉ FLEXIBLE

FAIBLES:

STRATÉGIE DE COMMUNICATION

Afin de comprendre la cible et le besoin, j'ai effectué une analyse stratégique du marché, des clients de ce marché, et ai pu en tirer un plan, basé sur l'offre, la demande et les manques, un profil pour les cibles et leurs besoins.

L'ACCESSIBILITÉ À LA MUSIQUE EN FRANCE:

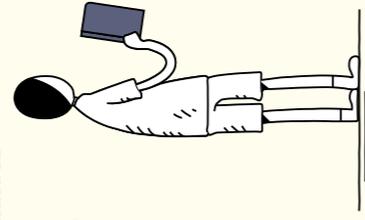
Introduction :
Présentation : Ce projet consiste à créer un livre d'éveil musical afin d'enseigner la musique aux jeunes défavorisés n'ayant pas les moyens de se former et de séviller à cette discipline. Celui-ci est réalisé au nom de la philharmonie de Paris.

Le contexte :

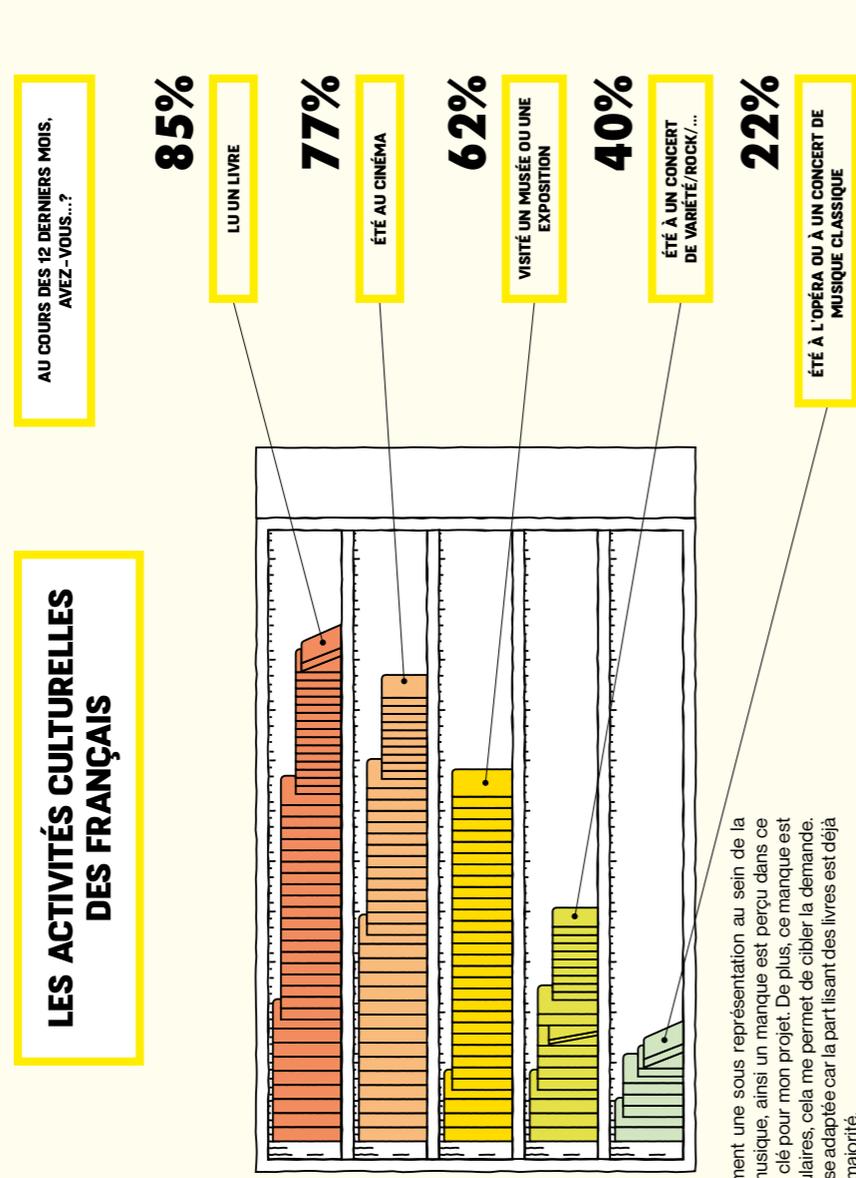
45%

Des membres des classes populaires et modestes considèrent qu'il est difficile d'accéder à la culture en France

Et un tiers des français au total la juge trop difficile d'accès



LES ACTIVITÉS CULTURELLES DES FRANÇAIS



Dans ce graphique, on observe très visiblement une sous représentation au sein de la culture des activités liées au secteur de la musique, ainsi un manque est perçu dans ce secteur, et ce manque est un point d'ancrage clé pour mon projet. De plus, ce manque est majoritairement ressenti par les classes populaires, cela me permet de cibler la demande. Ainsi, un livre mobile est clairement une réponse adaptée car la part lisant des livres est déjà bien plus grande, donc plus accessible par la majorité.

L'accessibilité à la musique en France

Motivation : Ayant étudié la musique et obtenu un diplôme de fin d'étude dans un conservatoire du 93, la question de l'accessibilité aux ressources musicales m'a beaucoup accompagné lors de mon apprentissage, c'est pourquoi j'ai choisi de traiter ce sujet.

L'APPRENTISSAGE DE LA PRATIQUE D'UN INSTRUMENT DE MUSIQUE

44%

NON ET VOUS REGRETTÉZ DE NE PAS SAVOIR JOUER D'UN INSTRUMENT

19%

NON, CELA NE VOUS INTERESSE PAS

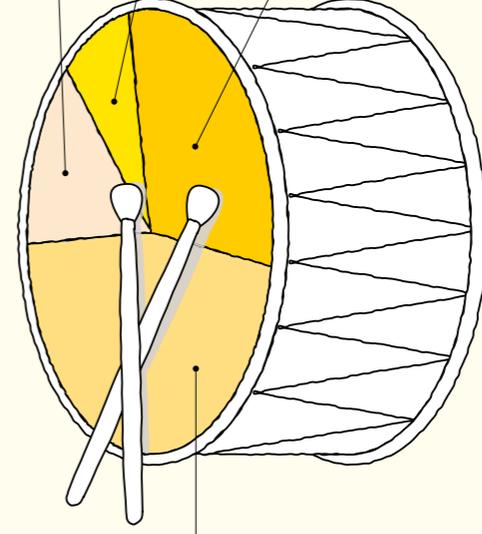
6%

OUI ET VOUS EN JOUEZ DE TEMPS EN TEMPS

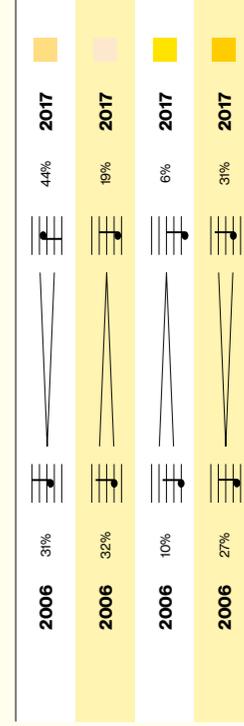
31%

OUI, MAIS VOUS N'EN JOUEZ PLUS OU QUASIMENT PLUS

AU COURS DE VOTRE VIE, AVEZ-VOUS APPRIS À JOUER D'UN OU DE PLUSIEURS INSTRUMENT(S) DE MUSIQUE ?



ÉVOLUTION DES RÉPONSES DEPUIS 2006



Maintenant que l'on commence à identifier un manque et une part de population, les graphiques suivants nous permettent de trancher si oui ou non, il y a une demande. On voit qu'il y a une réelle envie d'apprendre la musique, cependant, cette envie ne semble pas se concrétiser, probablement par manque de moyens, avancés par le graphique précédent. Ainsi la demande est confirmée présente, il manque seulement un point d'accès à cette demande, point d'accès qui sera fourni par la Philharmonie de Paris dans le cadre de mon projet.

Cet intérêt est croissant, on le voit sur le 3^e graphique, cela met en avant la durabilité de cet intérêt. De plus, le fait que cette valeur soit croissante nous incite à créer le projet dans la période actuelle. Ce graphique met également en avant l'augmentation du coût de l'activité, et du manque de temps, traduit par la décroissance de la population initiée à la pratique. Ainsi, la création de notre objet éditorial, en tant qu'objet mobile permet de s'initier sans perte conséquente d'argent, ni perte de temps trop importante car on imagine un livre qui se consulte à la maison.

<p>Sources : Javier González Novales, <i>Directeur du conservatoire de Vitry-sur-Seine IFOP, Les envies culturelles des Français (Mars 2017)</i> IFOP, <i>Les français, la musique et le piano (Décembre 2017)</i></p>	<p>Étude de cible : La musique & les quartiers</p>	<p><i>L'observatoire de la jeunesse, Cohésion sociale, famille, solidarités. Lucas Tranchant, « Des musiciens à bonne école »</i></p>
---	---	---

Les informations basiques :

Notre cible prioritaire est l'enfant, âgé de 4 à 8 ans, peu importe le sexe, enfant de parents issus de milieux défavorisés (contraint par notre sujet) type : les artisans, les commerçants, les chefs d'entreprise, les ouvriers et les employés (selon l'Insee). Situés en banlieue Parisienne.

On définira également notre seconde cible : les parents, qui souhaitent un objet interactif, qui stimulera intellectuellement l'enfant, dans le but de l'aider socialement et scolairement. Cette tranche de la population constitue une cible âgée d'environ 35ans : Selon l'Insee, en fin 2021, la moyenne d'âge d'un jeune parent est de 30 ans, et un enfant commence à réveiller musical à la période de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, soit 4 à 8 ans environ donc nous arrivons à un parent âgé en moyenne dans la tranche des « 35ans ». Notre sujet, nous contraind à viser une catégorie socio-professionnelle aux revenus assez faibles, donc majoritairement (selon l'Insee) les artisans, les commerçants, les chefs d'entreprise, les ouvriers et les employés. Situés en banlieue parisienne.

Se projeter (l'étude)

Aujourd'hui, la majorité des personnes qui jouent et/ou ont appris la musique sont des personnes issues de milieux principalement aisés, et commencent majoritairement lors de leur jeune âge (4 à 8ans) et cela est dû au coût de formation, et au temps libre nécessaire.

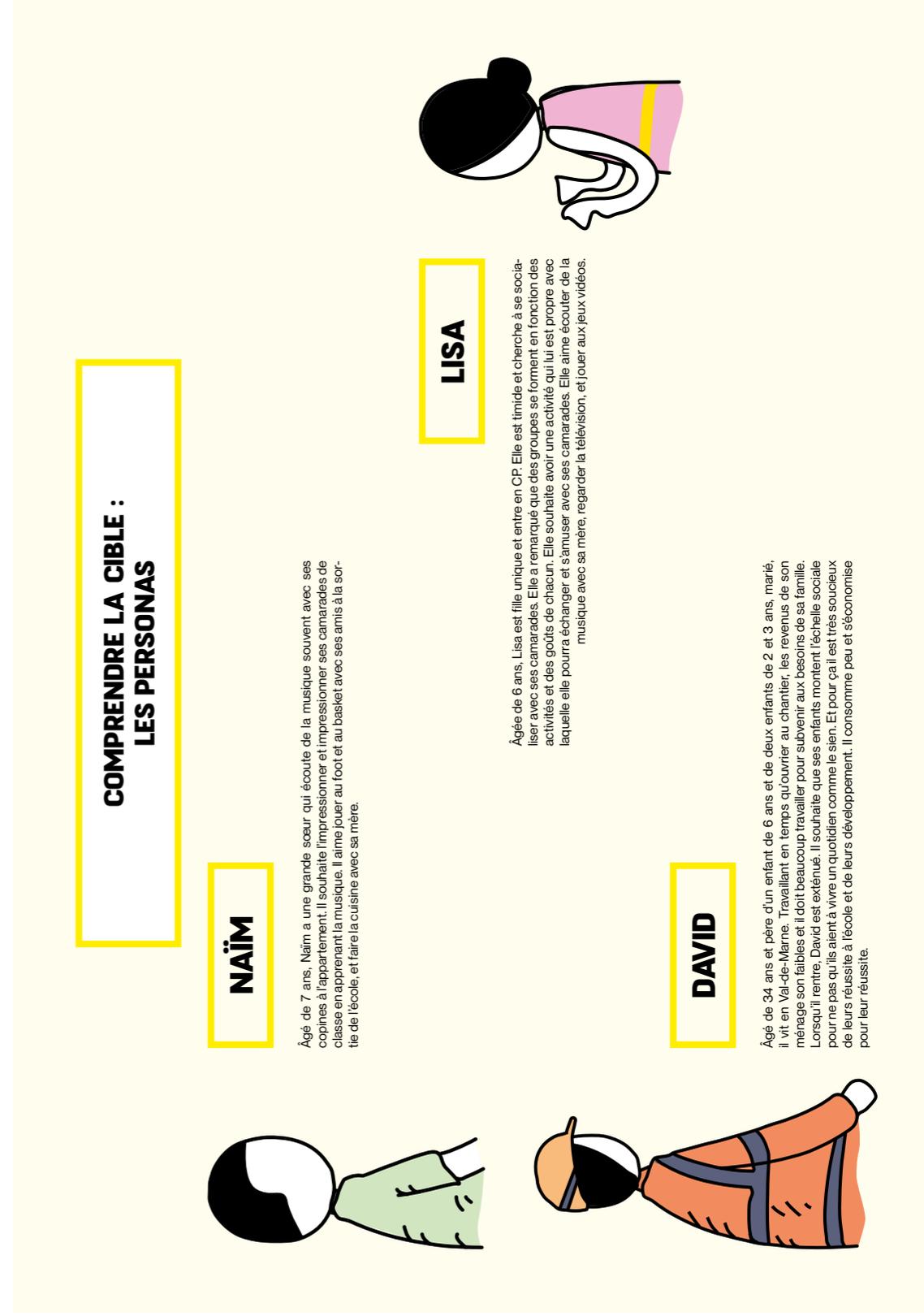
Pendant une démocratisation de ces pratiques est en marche depuis quelques années grâce à l'augmentation de l'accessibilité aux supports musicaux (notamment grâce à la dématérialisation), l'ouverture de lieux culturels prévus pour les populations moins aisées...etc. et cette augmentation ne se freine pas, notre cible est de plus en plus concernée.

Se projeter (l'étude)

Le jeune enfant, entre à l'école, commence à socialiser et cherche ses pairs. Lors de cette période, sa consommation est très influencée par son entourage proche (1er cercle), et commence à s'ouvrir à de nouvelles personnes qui l'influenceront (2nd cercle). La musique, le sport, et autres activités sont beaucoup mises en avant dans la socialisation au sein des quartiers. De plus les quartiers populaires sont leaders dans l'émergence des jeunes artistes, et pratiques culturelles variées.

La seconde cible, a peu de moyens, consomme majoritairement en priorisant le prix. Peu de temps libre à consacrer aux loisirs, car il comprend plus de familles monoparentales et familles nombreuses. Le manque de moyens est un frein aux loisirs commerciaux. Il y a un taux de difficultés scolaire plus élevé au sein des quartiers, mais une forte augmentation de la compétitivité scolaire en région parisienne : Les familles

veulent s'élever socialement et la musique est vue comme un facteur de développement social et est très valorisée aux yeux des parents, par sa capacité à développer la réflexion de l'enfant.



BRAINSTORMING & CARTE MENTALE

Recherches et définitions de 3 grands axes de développement.
Suivi de démarche en forme de brainstorming, réagencé ensuite
sous forme de carte mentale. Chaque axe constituera un univers
graphique qui servira pour le développement final du projet.

ANAGROUSE S'ACCORDER HÂTE
PUISSANCE TATONNER EXPERIMENTER COMMENCER DÉCOUVRIR
HIP-HOP INTERACTIF INTERAGIR COMPRENDRE ENFANT BONNE MAIN
TRAP ACTIVITÉ OBSERVER S'ÉVEILLER DÉVELOPPEMENT INNOCENT CRÉATIVITÉ
BOUGER BONHEUR ÉVEIL MUSICAL & QUARTIERS ENTRAIDE LIENS
FORCE CHANSONS CONFIANCE
CULTURE EXPLOSION LIÉS/LEGATO INSTRUMENTS
BEATBOX RYTHMÉ DIVERSITÉ COMBATIVITÉ BIENVENUE SOCIABILISER EN CHOEUR
HOME MADE DIVERTISSEMENT AMITIÉS RESPECT
DÉFOULER FIERTÉ TRAVAIL ÉCHANGE FIERTÉ INTÉGRER
ÉNERGIE JOIE EFFERVESCENCE



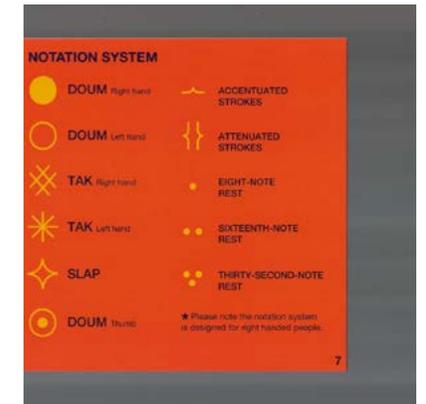
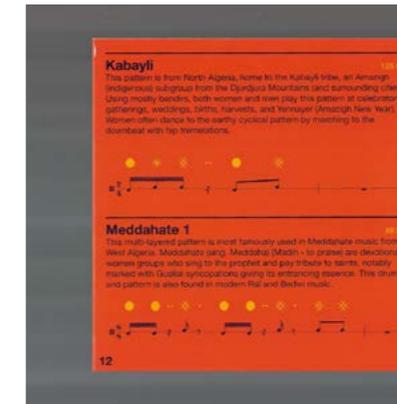
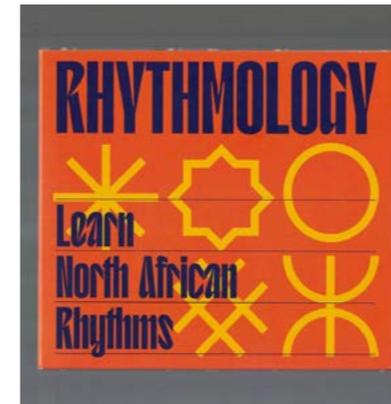
AXE 1: RYTHME

INSPIRATIONS & EXPÉRIMENTATIONS

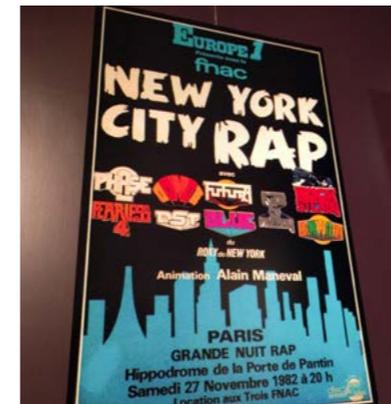
Recherches autour du premier axe de développement: «Rythme», un axe qui est représentera l'effervescence, l'énergie des quartiers, et toute la dynamique qui lui est propre en jouant sur les codes graphiques associés au rythme.

Inspirations

45



Studio Akakir, *Rythmology*, 2022



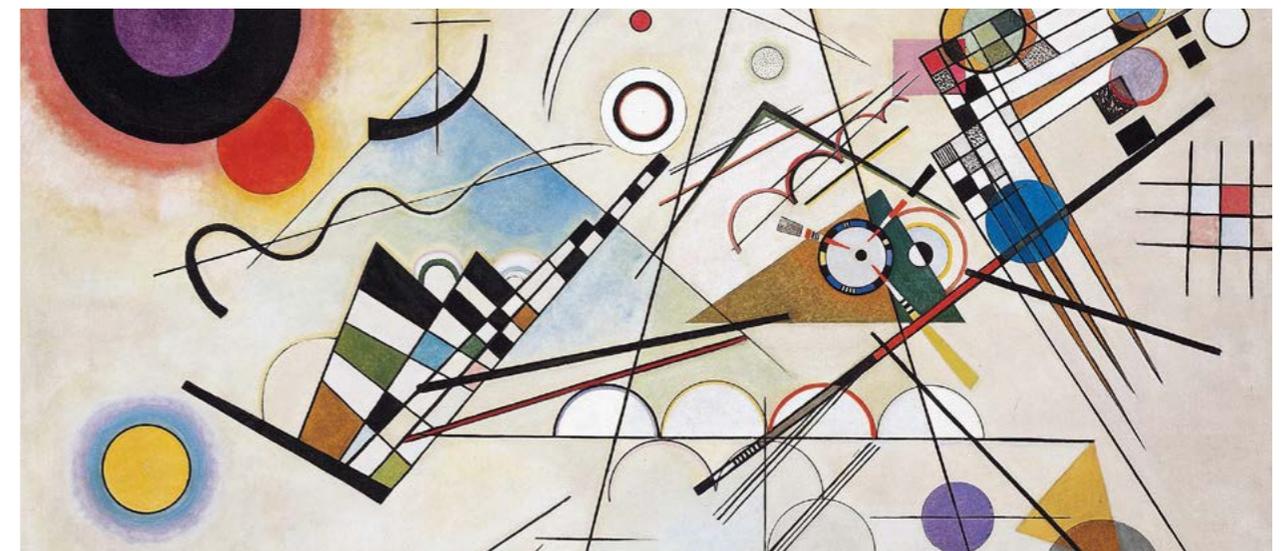
Europe 1, *New York City Rap Tour*, 1982



Keith Haring, *Tuttomondo*, 1989



Stephane Lopes, *Mindset*, 2022



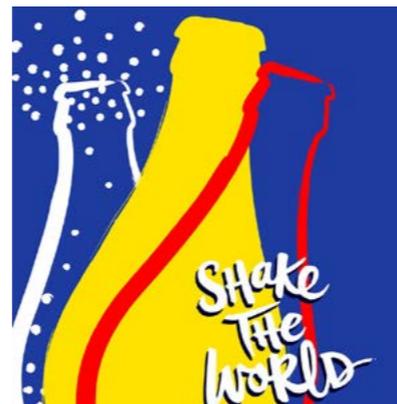
Vassily Kandinsky, *Composition VIII*, 1923



Laurent Burte, *Scratch Type*, 2003/2007



Arran Hearn, *Lego Studio 1980*, 2022



Studio H5, *Orangina - Shake the world, identity*, 2018



Mikhail Lychkovskiy, *Jazz not war*, 2022



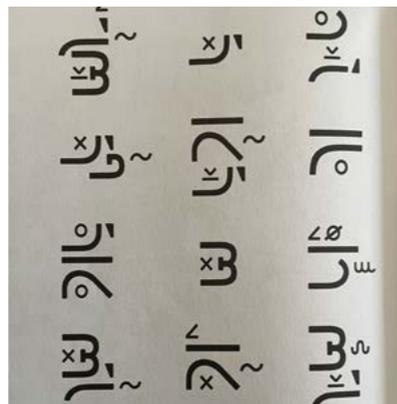
Grapus, *Bibliothèque municipale André Breton Aubervilliers*, 1983



Erich Brechtbühl, *Welt Format - Graphic design festival*, 2022



Takuya Shiraiishi, *Handmade*, 2023



Adrien Contesse & Antoine Pinchaud, *Vocal Grammmatics, système d'écriture pour beatbox*, 2019



Éditions EPA, *Bandes Originales*, 2022



Badlinger Vu-Huu, *Musée LaM*, 2023



Merle Michaelis, *Alphabet*, 2022



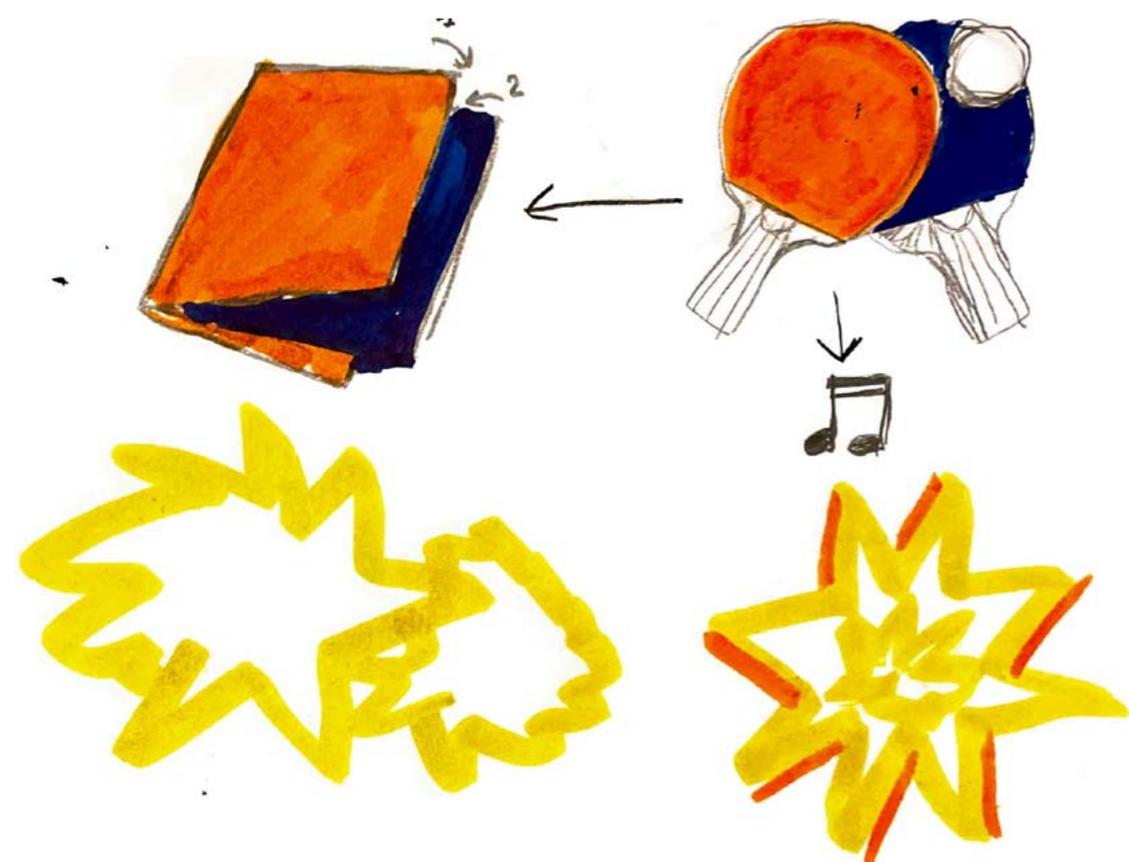
Merle Michaelis, *AG*, 2022



Lift Type, *Bouuuuh Black*, 2022



Natasha Jen, *Reset Toward a New Commons*, 2022



INSTR

FOLIOTAGE

Ex :



LE SAXOPHONE



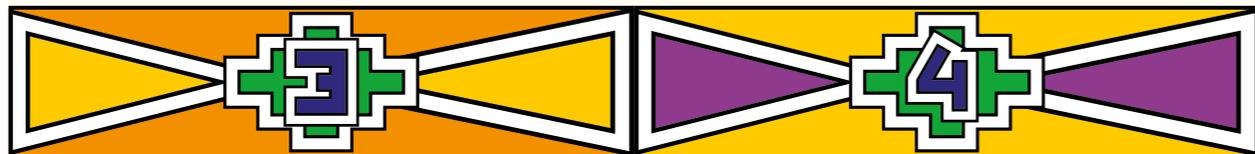
INVENTION :

Le saxophone est un instrument de musique à vent, appartenant à la famille des bois. Il a été inventé par le Belge Adolphe Sax au XIX^e siècle. Il a inventé une famille de huit différents saxophones :

Sopranino, Soprano, Alto, Ténor, Baryton, Basse, Contrebasse

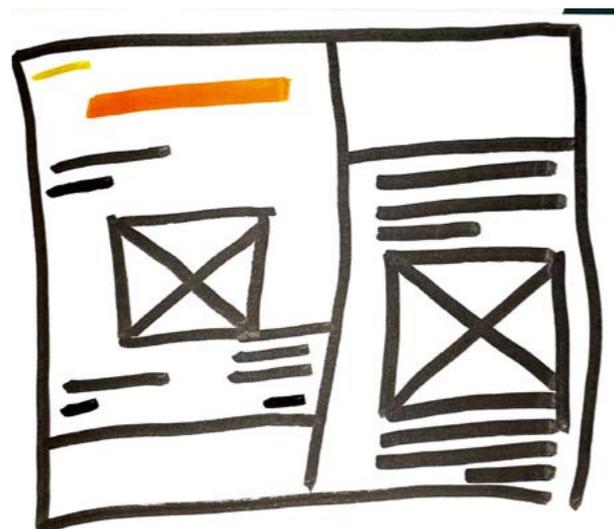
JOUER DU SAXOPHONE :

Le saxophoniste joue en soufflant dans le bec de l'instrument. Au passage de l'air, l'anche se met à vibrer. Cette vibration crée le son qui traverse le corps de l'instrument, avant de ressortir au niveau des trous et du pavillon. Pour changer de note, le saxophoniste pose ses doigts sur une ou plusieurs clés.



LA BATTERIE

LOREM IPSUM DOLOR SIT AMET, CONSECTETUER ADIPISCING ELIT, SED DIAM NONUMMY NIBH EUISMOD TINCIDUNT UT LAOREET DOLORE MAGNA ALIQUAM ERAT VOLUTPAT. UT WISI ENIM AD MINIM VENIAM, QUIS NOSTRUD EXERCITATION ULLAMCORPER SUSCIPIT LOBORTIS NISL UT ALIQUIP EX EA COMMODO CONSEQUAT. DUIS AUTEM VEL EUM IRIURE DOLOR IN HENDRERIT IN VULPUTATE VELIT ESSE MOLESTIE CONSEQUAT, VEL ILLUM DOLORE EU FEUGIAT NULLA FACILISIS AT VERO EROS ET ACCUMSAN ET .



LE SAXOPHONE

L'INVENTION

Le saxophoniste joue en soufflant dans le bec de l'instrument. Au passage de l'air, l'anche se met à vibrer. Cette vibration crée le son qui traverse le corps de l'instrument, avant de ressortir au niveau des trous et du pavillon. Pour changer de note, le saxophoniste pose ses doigts sur une ou plusieurs clés.



JOUER DU SAXOPHONE :

Le saxophoniste joue en soufflant dans le bec de l'instrument. Au passage de l'air, l'anche se met à vibrer. Cette vibration crée le son qui traverse le corps de l'instrument, avant de ressortir au niveau des trous et du pavillon. Pour changer de note, le saxophoniste pose ses doigts sur une ou plusieurs clés.



Le Saxophone

**INSTRUMENT À VENT
FAMILLE DES BOIS**

INVENTION :

Le saxophone est un instrument de musique à vent, appartenant à la famille des bois. Il a été inventé par le Belge Adolphe Sax au XIX^e siècle. Il a inventé une famille de huit différents saxophones :

Sopranino, Soprano, Alto, Ténor, Baryton, Basse, Contrebasse



JOUER DU SAXOPHONE :

Le saxophoniste joue en soufflant dans le bec de l'instrument. Au passage de l'air, l'anche se met à vibrer. Cette vibration crée le son qui traverse le corps de l'instrument, avant de ressortir au niveau des trous et du pavillon. Pour changer de note, le saxophoniste pose ses doigts sur une ou plusieurs clés.

LE SAXOPHONE

Classification : INSTRUMENT À VENT



Famille : BOIS

L'INVENTION



L'invention du saxophone

Le saxophone est un instrument de musique à vent, appartenant à la famille des bois. Il a été inventé par le Belge Adolphe Sax au XIX^e siècle. Il a inventé une famille de huit différents saxophones :

Sopranino, Soprano, Alto, Ténor, Baryton, Basse, Contrebasse



AXE 2: ANACROUSE

INSPIRATIONS & EXPÉRIMENTATIONS

Recherches autour du deuxième axe de développement:
«Anacrouse». L'anacrouse est un terme musical désignant les
quelques notes jouées avant les premières notes du morceau.
Cet axe fait allusion à l'univers de l'enfance et de la découverte.

Inspirations

59



Tatsuya Tanaka, *Miniature calendar*, 2019



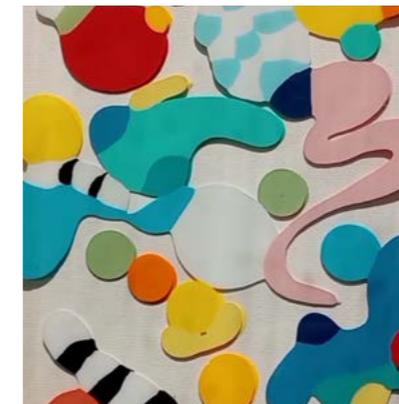
LiaoDesign, *20 Years 20 People
20 Stories*, 2021



BrikFont, *Instagram profile*, 2023



Erich Brechbühl, *Welt Format - Graphic
design festival*, 2022



SharcesStudio, *Sans titre*, 2023



Paul Cox & Fotokino, *Composition VIII*, 1923



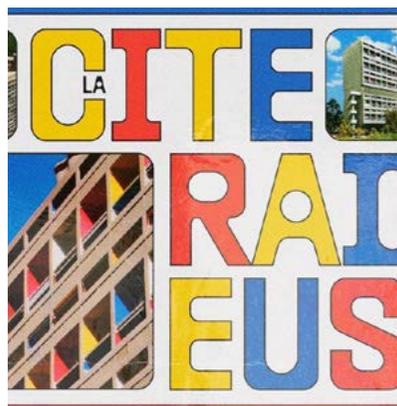
Marion Caron, *Hello Tomato*, 2019



Jack Forest, *Happier Together*, 2022



Jacqueline Duheme, *Petite main chez Henri Matisse*, 2009



Lift Type & Image format, *Cité Radieuse*, 2023



Samuel Eckert, *Marché Graphique de Pantin*, 2023



Éloïsa Pérez, *sans titre*, 2023



Badlinger Vu-Huu, *BDot*, 2023



Egy Katarina, *Joy*, 2021



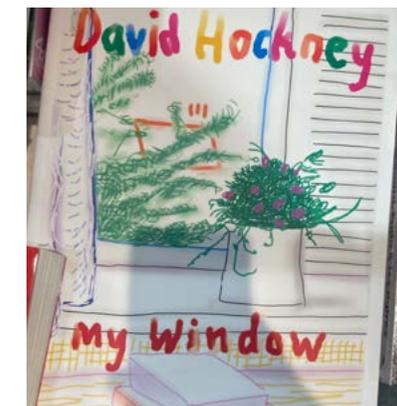
Stephane Lopes, *Stabilo France*, 2022



Egy Katarina, *Planta*, 2021



Badlinger Vu-Huu, *Children Power*, 2021



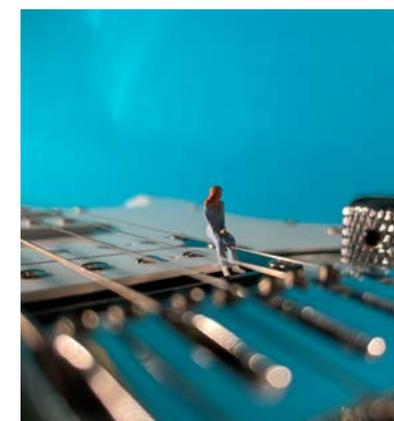
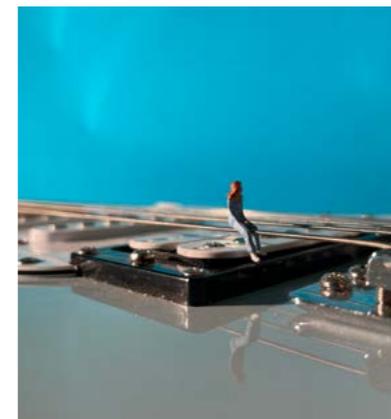
David Hockney, *My window*, 2019



Miu Miu & M/M Paris, *Tabouret Colorstool*, 2019



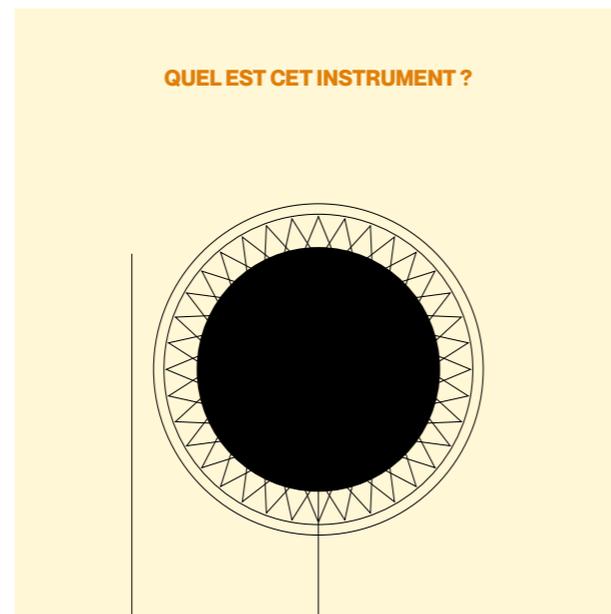
PIANO
 TROMPETTE
 GUITARE
 PIANO
 TROMPETTE
 TROMPETTE





DÉCOUPE LASER

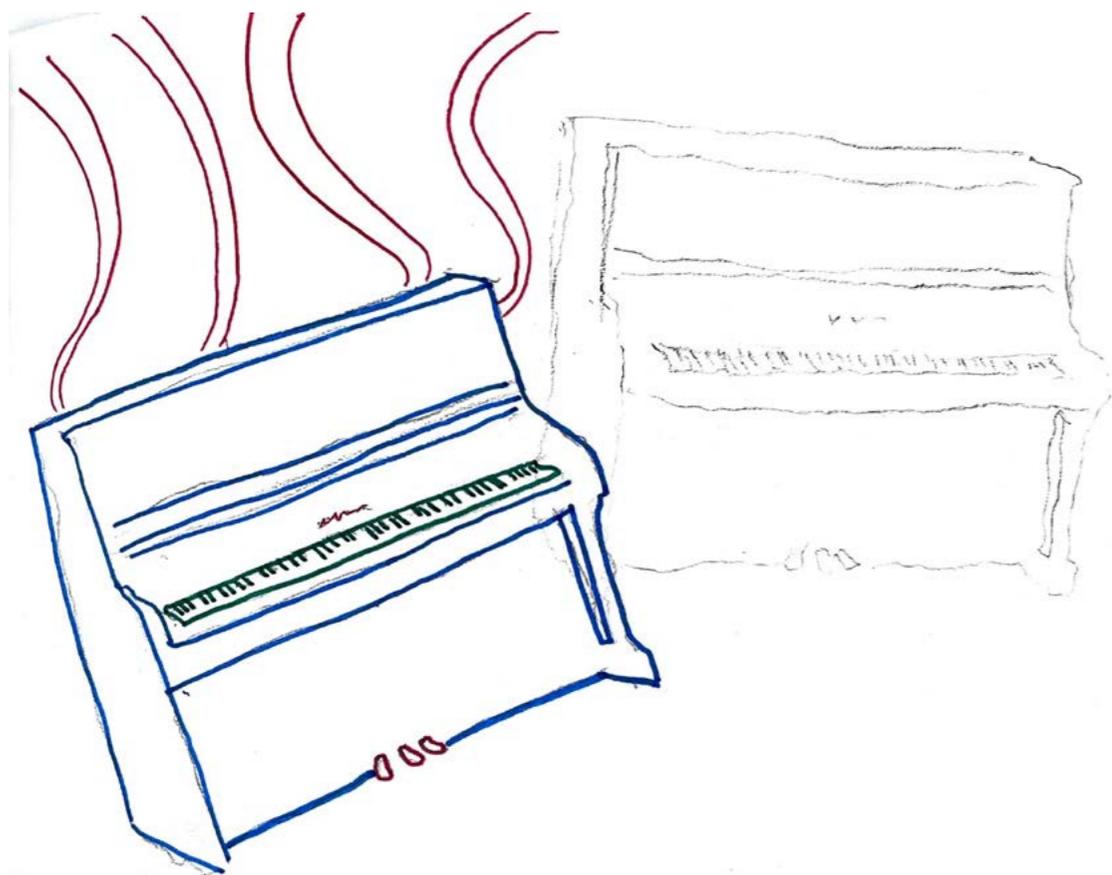
DÉCOUPE LASER



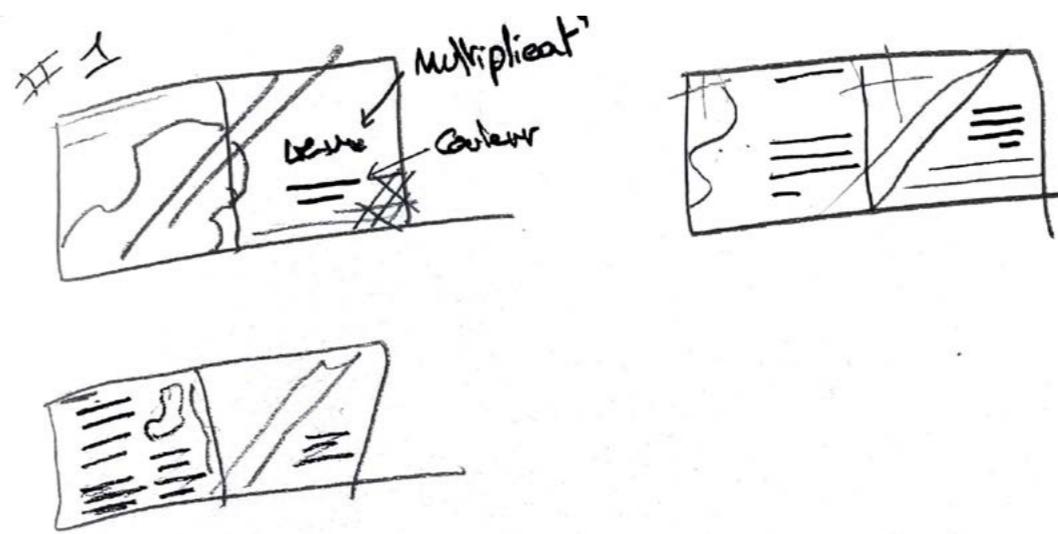
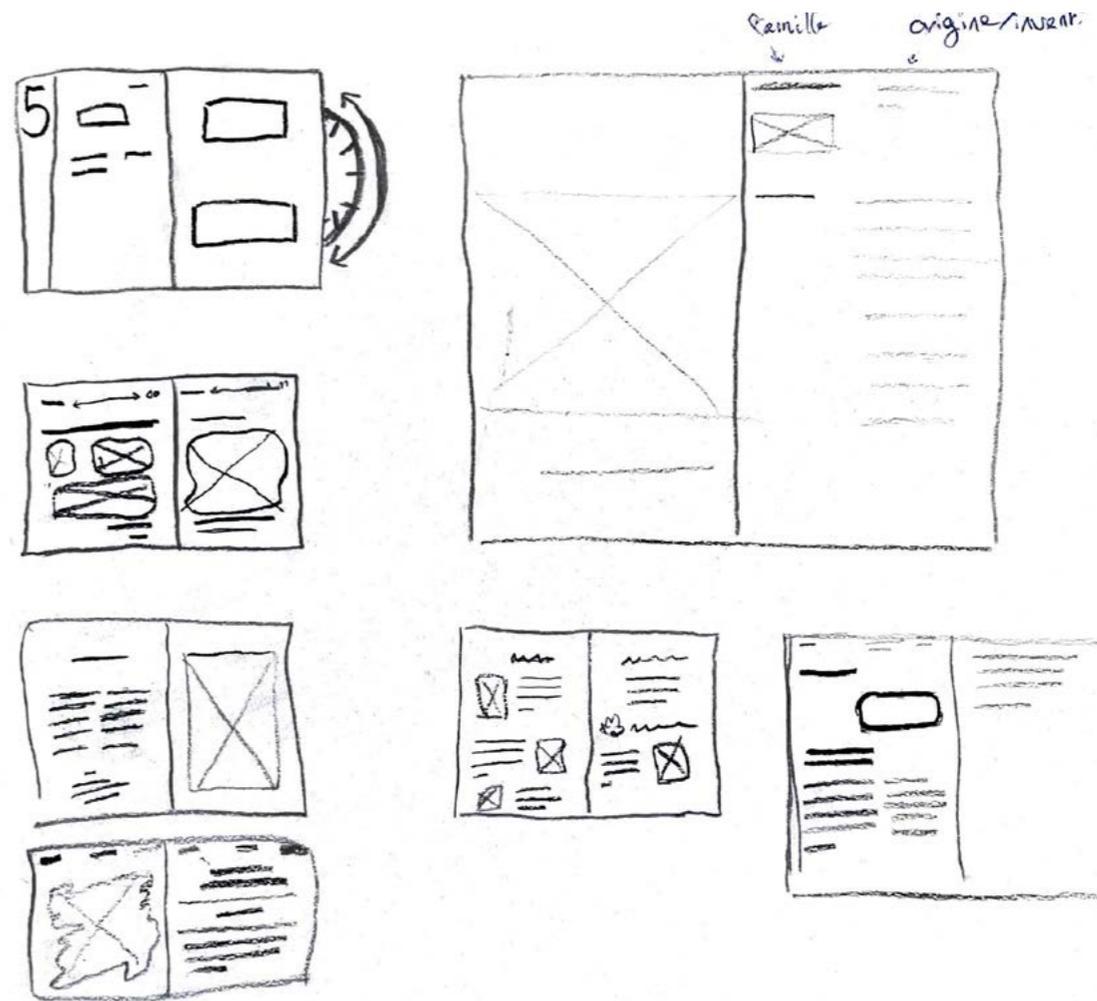
MOTIF INSTRUMENT
(GUITARE)

DÉCOUPE LASER





La *m m*
Musique *m*





Famille des cordes frottées

Origine : Italie
Invention : XVI^e siècle

Le violon

Comment le reconnaître ?

Avec sa forme de sablier, le violon est l'un des instruments les plus facilement identifiables. C'est le plus petit des instruments à cordes, mais aussi celui qui a la tessiture la plus aiguë.

Comment en jouer ?

À l'aide de son archet ou en pincant les cordes avec ses doigts, le violoniste peut produire une large palette de sons. Le violon est utilisé dans de nombreux styles de musique, dont le country, le folk et bien sûr le classique. Il peut être joué en solo ou intégré à l'orchestre. Quand les cordes sont pincées ou frottées avec l'archet, elles vibrent pour produire un son, amplifié par la caisse de résonance. Le violoniste produit des notes différentes en pressant les cordes sur la touche. Plus les doigts sont près de la caisse, plus les notes sont aiguës. Le violon est calé entre le menton et le creux de l'épaule, afin que le violoniste puisse mouvoir librement ses mains.

4



LE VIOLON

Avec sa forme de sablier, le violon est l'un des instruments les plus facilement identifiables. C'est le plus petit des instruments à cordes, mais aussi celui qui a la tessiture la plus aiguë.



Famille des cordes frottées

Origine : Italie
Invention : XVI^e siècle

Le violon

Comment le reconnaître ?

Avec sa forme de sablier, le violon est l'un des instruments les plus facilement identifiables. C'est le plus petit des instruments à cordes, mais aussi celui qui a la tessiture la plus aiguë.

Comment en jouer ?



À l'aide de son archet ou en pincant les cordes avec ses doigts, le violoniste peut produire une large palette de sons. Le violon est utilisé dans de nombreux styles de musique, dont le country, le folk et bien sûr le classique. Il peut être joué en solo ou intégré à l'orchestre. Quand les cordes sont pincées ou frottées avec l'archet, elles vibrent pour produire un son, amplifié par la caisse de résonance. Le violoniste produit des notes différentes en pressant les cordes sur la touche. Plus les doigts sont près de la caisse, plus les notes sont aiguës. Le violon est calé entre le menton et le creux de l'épaule, afin que le violoniste puisse mouvoir librement ses mains.

On range le violon dans une boîte, qui a la même forme que celui-ci, souvent rembourrée pour ne pas abîmer le violon.

4



LE VIOLON

Avec sa forme de sablier, le violon est l'un des instruments les plus facilement identifiables. C'est le plus petit des instruments à cordes, mais aussi celui qui a la tessiture la plus aiguë.

4

Les instruments à cordes

Cordes frottées

LE VIOLON

Avec sa forme de sablier, le violon est l'un des instruments les plus facilement identifiables. C'est le plus petit des instruments à cordes, mais aussi celui qui a la tessiture la plus aiguë.

4

Les instruments à cordes

Cordes frottées

À l'aide de son archet ou en pincant les cordes avec ses doigts, le violoniste peut produire une large palette de sons.

SON INVENTION :
Le violon à quatre cordes fut inventé en Italie vers le milieu du XVI^e siècle. Il s'inspirait d'instruments existants, à deux ou trois cordes. Au fil des siècles, le violon évolua jusqu'à devenir l'instrument que nous connaissons. À l'exception des matériaux utilisés à sa fabrication, sa forme a peu changé depuis le XVIII^e siècle.

SA FABRICATION :
Un violon traditionnel est constitué de plus de 70 pièces en bois, délicatement travaillées avant l'assemblage, le collage et le passage de couches de vernis. Le luthier crée d'abord la caisse, avant d'y fixer le manche. Il ajoute ensuite le chevalet, le cordier, les chevilles et les cordes. Certains violons modernes sont en matériaux synthétiques, comme le plastique ou la fibre de verre.

LE VIOLON : OÙ ?
Le violon est utilisé dans de nombreux styles de musique, dont le country, le folk et bien sûr le classique. Il peut être joué en solo ou intégré à l'orchestre.

COMMENT EN JOUER ?
Quand les cordes sont pincées ou frottées avec l'archet, elles vibrent pour produire un son, amplifié par la caisse de résonance. Le violoniste produit des notes différentes en pressant les cordes sur la touche. Plus les doigts sont près de la caisse, plus les notes sont aiguës. Le violon est calé entre le menton et le creux de l'épaule, afin que le violoniste puisse mouvoir librement ses mains.

5

6

Les instruments à cordes

Cordes frottées

À l'aide de son archet ou en pincant les cordes avec ses doigts, le violoniste peut produire une large palette de sons.

SON INVENTION :
Le violon à quatre cordes fut inventé en Italie vers le milieu du XVI^e siècle. Il s'inspirait d'instruments existants, à deux ou trois cordes. Au fil des siècles, le violon évolua jusqu'à devenir l'instrument que nous connaissons. À l'exception des matériaux utilisés à sa fabrication, sa forme a peu changé depuis le XVIII^e siècle.

SA FABRICATION :
Un violon traditionnel est constitué de plus de 70 pièces en bois, délicatement travaillées avant l'assemblage, le collage et le passage de couches de vernis. Le luthier crée d'abord la caisse, avant d'y fixer le manche. Il ajoute ensuite le chevalet, le cordier, les chevilles et les cordes. Certains violons modernes sont en matériaux synthétiques, comme le plastique ou la fibre de verre.

LE VIOLON : OÙ ?
Le violon est utilisé dans de nombreux styles de musique, dont le country, le folk et bien sûr le classique. Il peut être joué en solo ou intégré à l'orchestre.

COMMENT EN JOUER ?
Quand les cordes sont pincées ou frottées avec l'archet, elles vibrent pour produire un son, amplifié par la caisse de résonance. Le violoniste produit des notes différentes en pressant les cordes sur la touche. Plus les doigts sont près de la caisse, plus les notes sont aiguës. Le violon est calé entre le menton et le creux de l'épaule, afin que le violoniste puisse mouvoir librement ses mains.

5

6

6
7

LE VIOLON

Avec sa forme de sablier, le violon est l'un des instruments les plus facilement identifiables. C'est le plus petit des instruments à cordes, mais aussi celui qui a la tessiture la plus aiguë.

Le violon à quatre cordes fut inventé en Italie vers le milieu du XVI^e siècle. Il s'inspirait d'instruments existants, à deux ou trois cordes. Au fil des siècles, le violon évolua jusqu'à devenir l'instrument que nous connaissons. À l'exception des matériaux utilisés à sa fabrication, sa forme a peu changé depuis le XVIII^e siècle.

CARACTÉRISTIQUES

CLASSIFICATION : Instrument à cordes

FAMILLE : Cordes frottées

VARIANTES : Violon baroque, Violon à pavillon, Fiddle, Violon ténor, Violon électrique

50-60g

37-58cm

- 1 - Chevilles
- 2 - Touche
- 3 - Manche
- 4 - Éclisses
- 5 - Chevalet
- 6 - Mentonnière
- 7 - Archet

SA FABRICATION

Un violon traditionnel est constitué de plus de 70 pièces en bois, délicatement travaillées avant l'assemblage, le collage et le passage de couches de vernis. Le luthier crée d'abord la caisse, avant d'y fixer le manche. Il ajoute ensuite le chevalet, le cordier, les chevilles et les cordes. Certains violons modernes sont en matériaux synthétiques, comme le plastique ou la fibre de verre.

OÙ ?

Le violon est utilisé dans de nombreux styles de musique, dont la country, le folk et bien sûr le classique. Il peut être joué en solo ou intégré à l'orchestre.

COMMENT JOUER ?

Quand les cordes sont pincées ou frottées avec l'archet, elles vibrent pour produire un son, amplifié par la caisse de résonance. Le violoniste produit des notes différentes en pressant les cordes sur la touche. Plus les doigts sont près de la caisse, plus les notes sont aiguës. Le violon est calé entre le menton et le creux de l'épaule, afin que le violoniste puisse mouvoir librement ses mains.

6
7

LE VIOLON

Avec sa forme de sablier, le violon est l'un des instruments les plus facilement identifiables. C'est le plus petit des instruments à cordes, mais aussi celui qui a la tessiture la plus aiguë.

Le violon à quatre cordes fut inventé en Italie vers le milieu du XVI^e siècle. Il s'inspirait d'instruments existants, à deux ou trois cordes. Au fil des siècles, le violon évolua jusqu'à devenir l'instrument que nous connaissons. À l'exception des matériaux utilisés à sa fabrication, sa forme a peu changé depuis le XVIII^e siècle.

CARACTÉRISTIQUES

CLASSIFICATION : Instrument à cordes

FAMILLE : Cordes frottées

VARIANTES : Violon baroque, Violon à pavillon, Fiddle, Violon ténor, Violon électrique

50-60g

37-58cm

- 1 - Chevilles
- 2 - Touche
- 3 - Manche
- 4 - Éclisses
- 5 - Chevalet
- 6 - Mentonnière
- 7 - Archet

SA FABRICATION

Un violon traditionnel est constitué de plus de 70 pièces en bois, délicatement travaillées avant l'assemblage, le collage et le passage de couches de vernis. Le luthier crée d'abord la caisse, avant d'y fixer le manche. Il ajoute ensuite le chevalet, le cordier, les chevilles et les cordes. Certains violons modernes sont en matériaux synthétiques, comme le plastique ou la fibre de verre.

OÙ ?

Le violon est utilisé dans de nombreux styles de musique, dont la country, le folk et bien sûr le classique. Il peut être joué en solo ou intégré à l'orchestre.

COMMENT JOUER ?

Quand les cordes sont pincées ou frottées avec l'archet, elles vibrent pour produire un son, amplifié par la caisse de résonance. Le violoniste produit des notes différentes en pressant les cordes sur la touche. Plus les doigts sont près de la caisse, plus les notes sont aiguës. Le violon est calé entre le menton et le creux de l'épaule, afin que le violoniste puisse mouvoir librement ses mains.

AXE 3: EN CHŒUR

INSPIRATIONS & EXPÉRIMENTATIONS

Recherches autour du troisième axe de développement: «En chœur». Ce terme est un jeu de mot qui me permet de faire référence à ma stratégie de communication, ou j'explique que si les enfants choisissent de pratiquer la musique, c'est pour rechercher une forme de socialisation, un moyen de se faire des amis par le biais de la musique. C'est cette notion de socialisation qui sera traitée dans cet axe.



Wedge, *Gender creative kids*, 2019



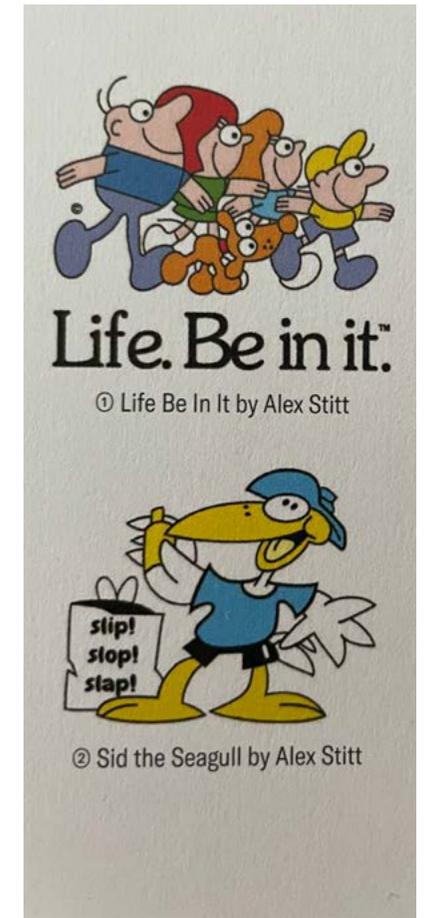
Raphael Garcia, *Kiddy Prem's*, 2020



Thom Niessink, *Mistermonki Studio*, 2012



Matija Blagojevic & Dunja Ilic, *Peinture mural Paris 13*, 2020



Alex Stitt, *Life Be in It & Sid the Seagull*, 2023



Kazumasa Nagai, *LIFE series*, 2019



Kihara & Scout éditions, *famille de porcelaine en risographie*, 2023



Alice Meteigner, *Pas d'une semelle*, 2021



Sabrina Forest, *Musée pop*, 2019



Wedge, *Gender creative kids*, 2019



La gazette vitez, N°5, 2021



Artiste inconnu, *GrafikMagazin*, 2021



Ridinginkdesign, *Talk*, 2022



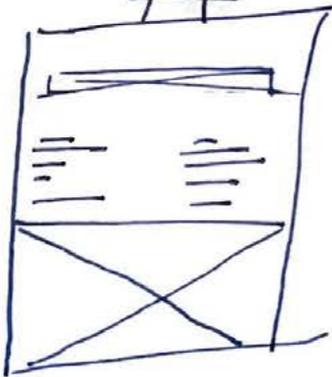
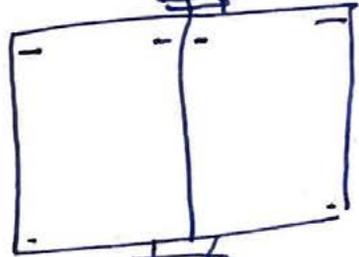
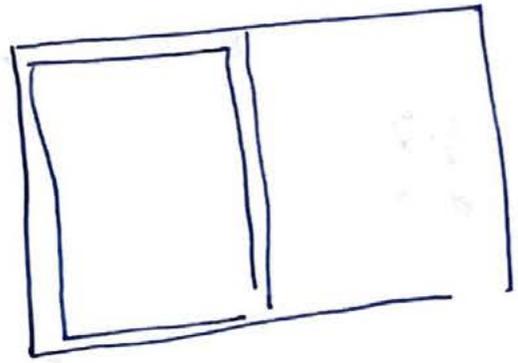
Jack Forest, *Sans titre*, 2022



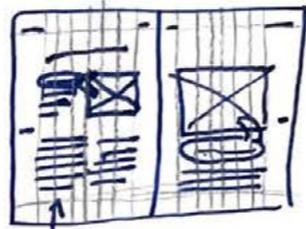
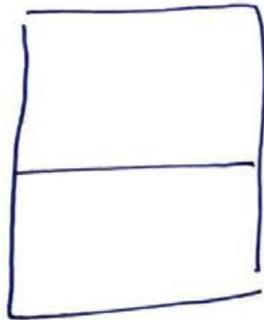
Badlinger Vu-huu, 2023



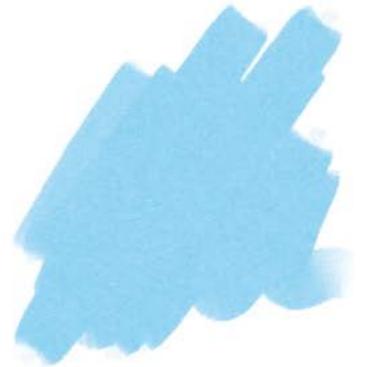
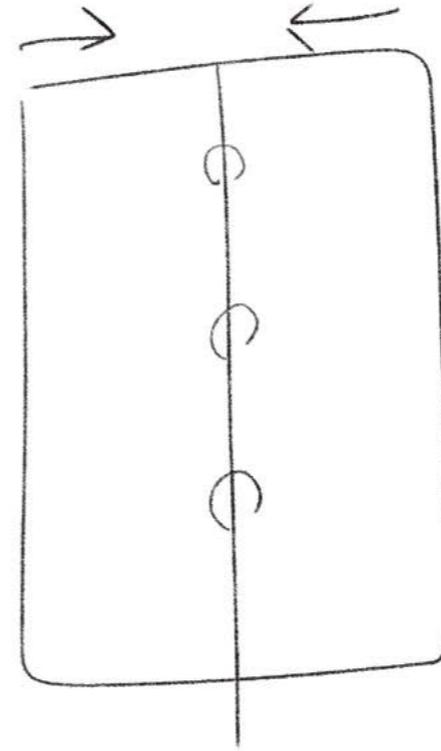
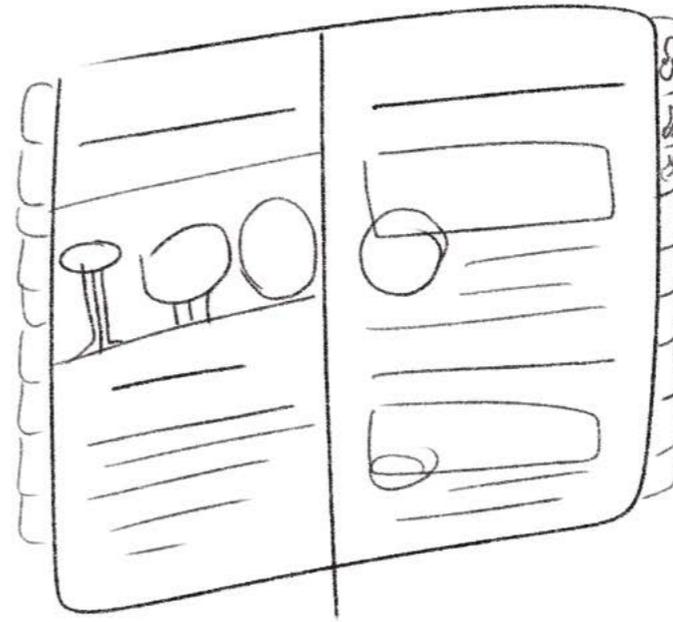
Ruedi Baur, *Cité de la danse et de la musique de Soissons*, 2015

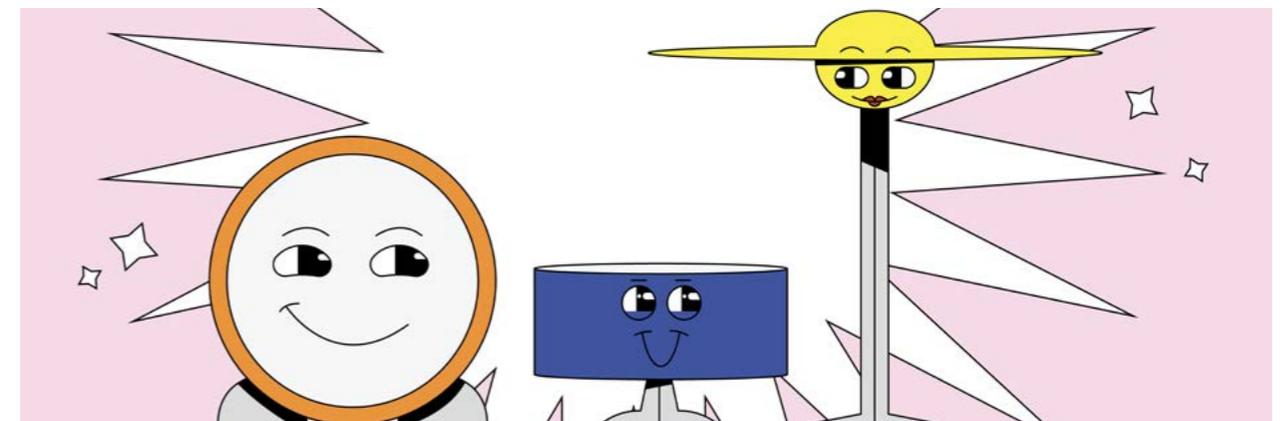
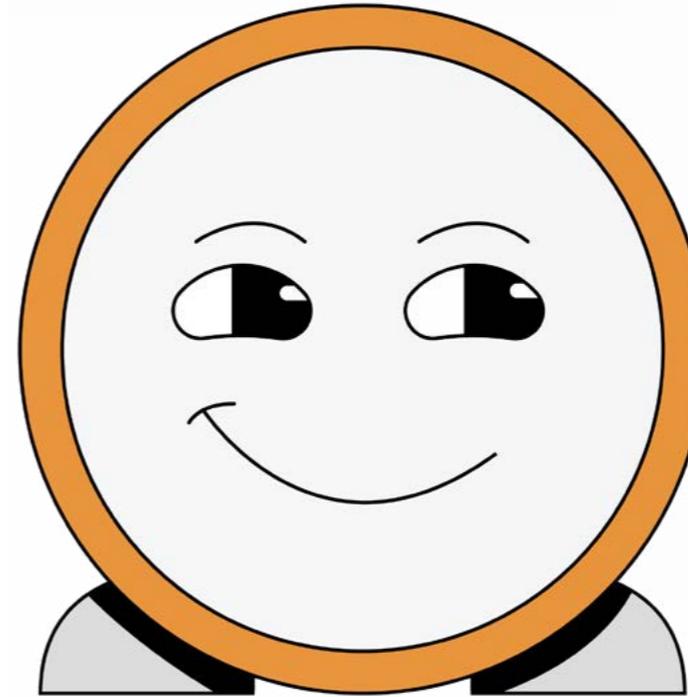
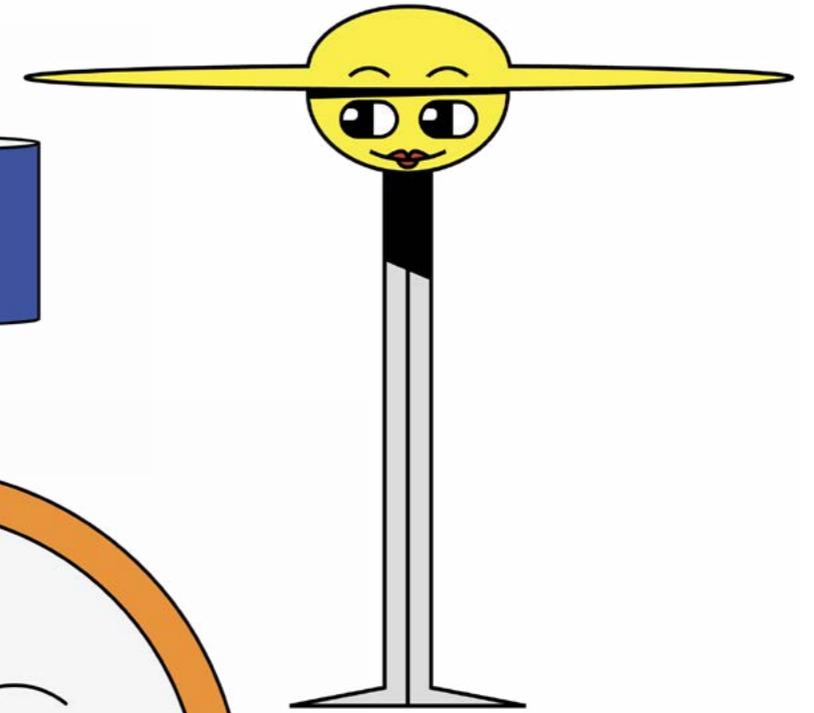
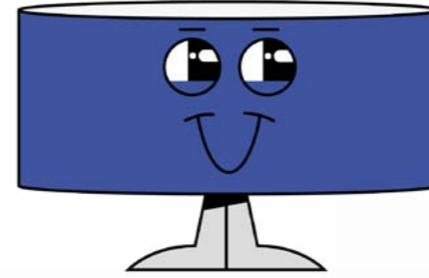
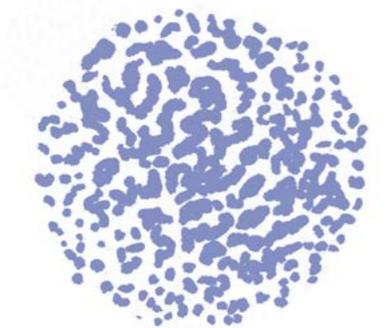
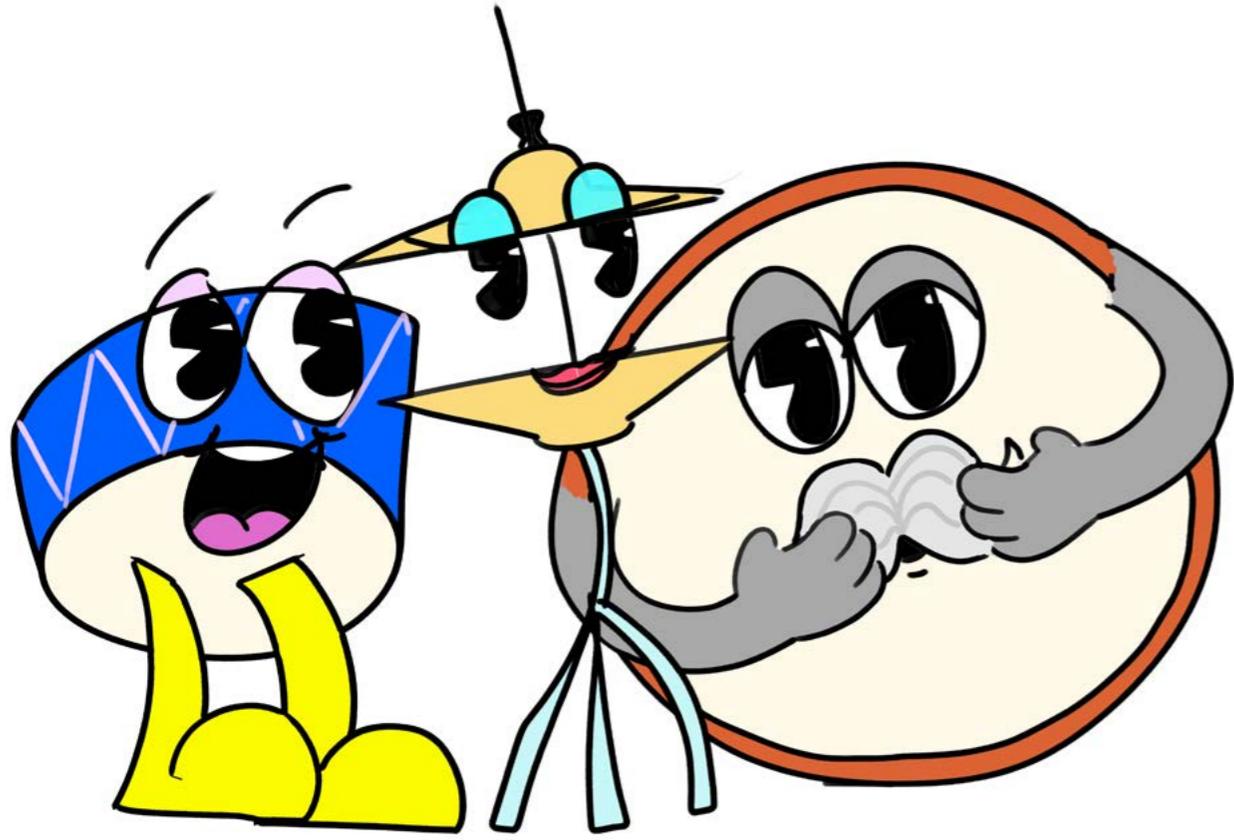


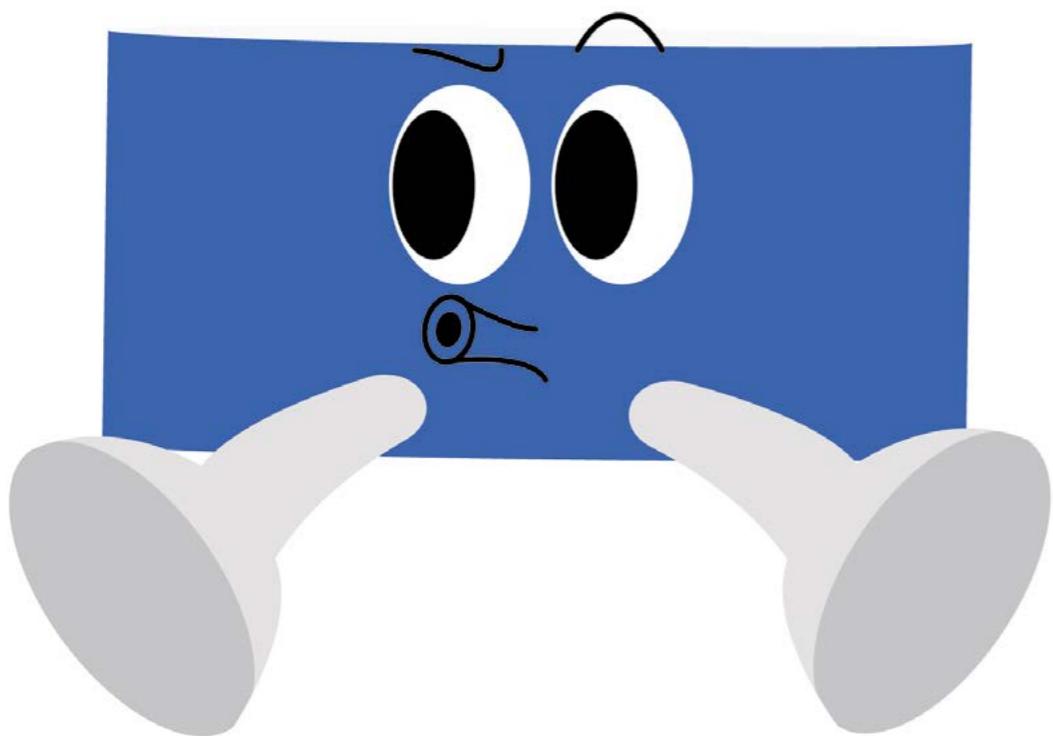
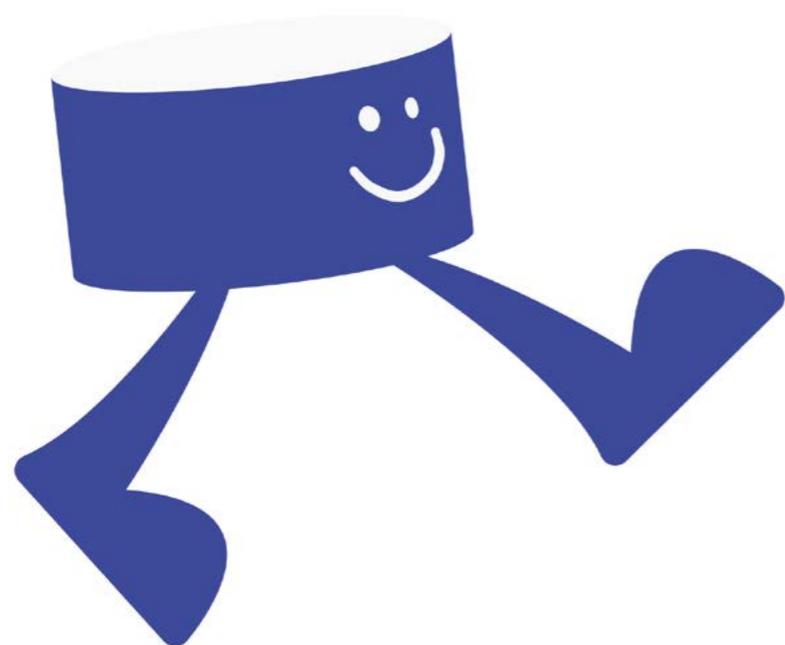
π



x3
Colonnes









LA BATTERIE

SALUT MOI C'EST LÉO ET MON INSTRUMENT À MOI C'EST...



12

L'INVENTION DE LA BATTERIE

Avant la fin du XIX^e siècle, les percussionnistes jouaient d'un seul instrument. Mais le manque d'espace dans bien des théâtres conduisit à réduire leur nombre, tout en les obligeant à jouer de plusieurs instruments. La grosse caisse (et plus tard le charleston) fut dotée de pédales, en même temps que furent développés

des dispositifs pour suspendre tambours et cymbales. La batterie adopta sa forme moderne dans les années 1930.

À L'ÉPOQUE J'AURAIS DU JOUER COMME ÇA !



4/4

LA FABRICATION D'UNE CAISSE CLAIRE

Le fût est fabriqué à partir d'une seule pièce de bois massif, assoupli à la vapeur avant sa mise en forme, ou par superposition de fines tranches de bois. L'accastillage est ensuite fixé sur les flancs du fût, avant le montage des peaux synthétiques, au sommet et en pied du fût. Les peaux sont fixées par

des tirants métalliques, auxquels se rattachent des tringles de tension.



SI TU AIMES LA BATTERIE TU DEVRAIS ÉCOUTER ÇA !

13



GENE KRUPA
Sing, Sing, Sing

DAVE BRUBECK (JOE MORELLO)
Unsquare Dance

BUDDY RICH
West Side Story Medley

4/4

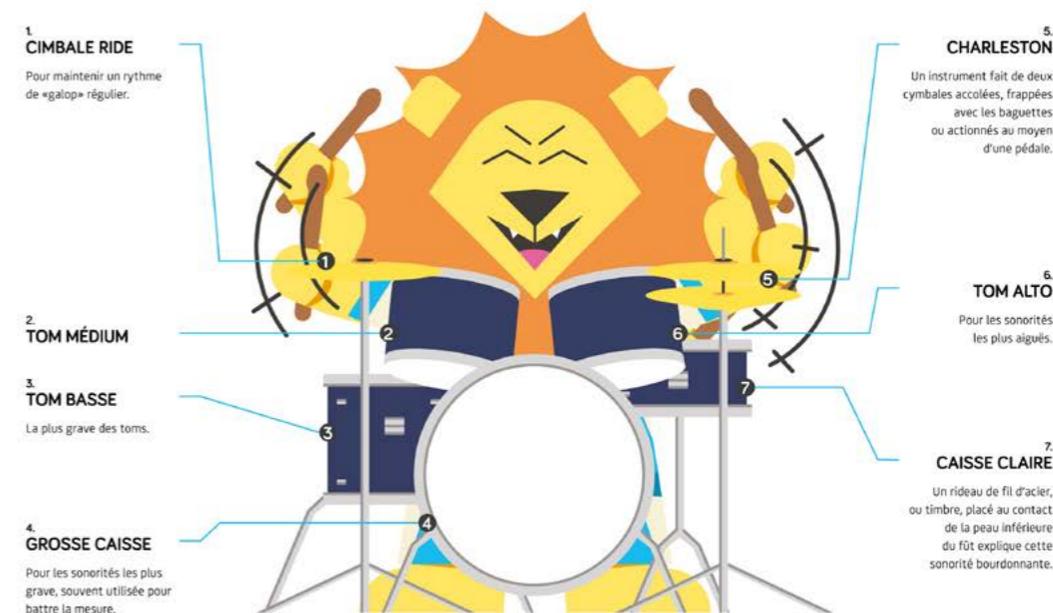
LA BATTERIE NE SE LIMITE PAS À UN SEUL INSTRUMENT.

Une batterie permet à un seul musicien de jouer simultanément de plusieurs instruments en utilisant baguettes et pédales. La batterie classique réunit une caisse claire, une grosse caisse, un charleston, des toms et des cymbales. D'autres instruments, comme des woodblocks et des clochettes peuvent être intégrés. La batterie n'est pas représentée dans l'orchestre classique, où les instruments à percussion sont individualisés.

COMMENT EN JOUER ?

Le batteur est assis sur un tabouret. Il joue souvent en croisé, c'est-à-dire qu'il joue du charleston de la main droite (pour un droitier) et de la caisse claire de la main gauche. Le pied droit

actionne la pédale de la grosse Caisse, le pied gauche contrôle le charleston. Tous les autres instruments sont frappés à l'aide des baguettes.



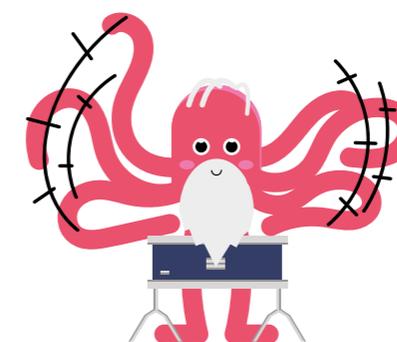
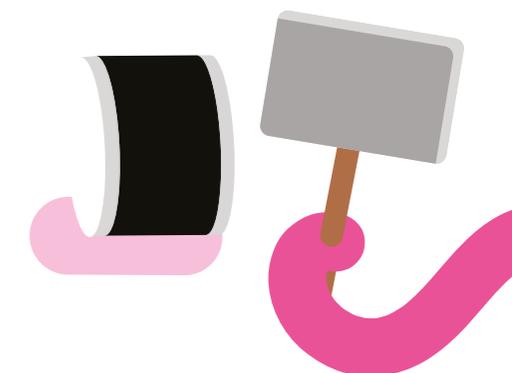
Un «tom» est un tambour qui est adapté pour être rangé dans une batterie. Ils en existe plusieurs types, allant du plus petit au plus grand (plus le tom est grand, plus il a un son grave).

DÉVELOPPEMENT : EN CHŒUR

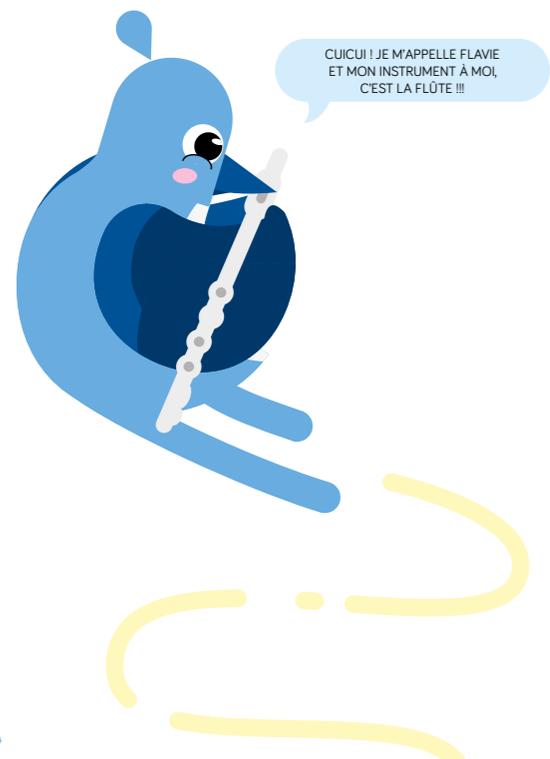
DÉVELOPPEMENT DU 3^e AXE
DE RECHERCHES

J'ai décidé de développer l'axe 3: "en chœur" car selon moi, c'est celui qui propose la réponse la plus en phase avec le projet dans sa globalité. Ses choix graphiques tels que le développement de mascottes permettent de répondre très clairement au besoin exprimé dans la stratégie de communication. De plus, sa construction permet également une compréhension abordable pour le jeune âge.

Pour développer cet axe, j'ai donc décidé de chercher un style illustratif pour mes mascottes qui serait plus personnel, moins générique, qui permettrait de susciter plus d'intérêt et ce, plus efficacement. J'ai ensuite retravaillé la mise en page, et adapté cette formule sur plusieurs instruments.



LA FLÛTE



L'INVENTION DE LA FLÛTE

La flûte existe depuis des millénaires, mais la flûte traversière n'apparut que vers 1200. Ces instruments en bois gagnèrent en complexité au fil des siècles. En 1847, le musicien allemand Theobald Boehm inventa un nouveau type de flûte, en métal et non plus en bois, avec un système de clés particulier facilitant le jeu. Le système Boehm servit de base à la création de toutes les flûtes modernes.



LA FABRICATION D'UNE FLÛTE

Une flûte est formée d'un tube de métal divisé en trois parties (la tête, le corps et la patte) qui peuvent être démontés pour faciliter le rangement de l'instrument. Le corps, les trous et les clés sont travaillés dans le même métal, en général l'argent ou le maillechort, mais parfois le platine et l'or.



AAAAH ! TÊTE, CORPS, PATTES, VOUS ALLEZ PAS ME COUPER COMME ÇA J'ESPÈRE ?!

JE T'AI FAIS UNE PLAYLIST DE BON SONS POUR LA FLÛTE ! ÉCOUTE LÀ SI TU VEUX !



JAMES GALWAY
Annie's Song

JEAN-SÉBASTIEN BACH
Suite pour flûte en ré mineur

CLAUDE DEBUSSY
Syrinx

LA TROMPETTE



LA FABRICATION D'UNE TROMPETTE

La partie principale est formée d'un tube de métal (en général en laiton) d'environ 1,28 m, courbé deux fois pour créer un ovale allongé. À une extrémité, le tube s'évase en un pavillon, qui amplifie le son. La trompette compte trois ou quatre pistons, montés sur ressorts, pour changer de notes. Le trompettiste souffle dans l'embouchure, à l'autre bout du tube.

OH-LALA ! C'EST COMPLEXE !



L'INVENTION DE LA TROMPETTE

Les trompettes sommaires en corne, terre cuite, puis métal, sont apparues dès l'Antiquité. Ces instruments sont dits « naturels », comme le clairon moderne, dépourvu de pistons. Le musicien modu-

lait son souffle pour changer de note. La trompette moderne à pistons fut inventée en 1818, par deux facteurs d'instruments allemands, Friedrich Blühmel et Heinrich Stölzel. Leur inven-

tion permit d'élargir considérablement le registre de la trompette, qui accéda au rang d'instrument solo.



WYNTON MARSALIS
Vol du bourdon

HENRY PURCELL
Trumpet Tune and Bell Symphony

ARTURO SANDOVAL
Mambo Caliente

LA BATTERIE

SALUT !
MOI C'EST OCTAVE !
ET J'ADORE JOUER
DE LA BATTERIE !

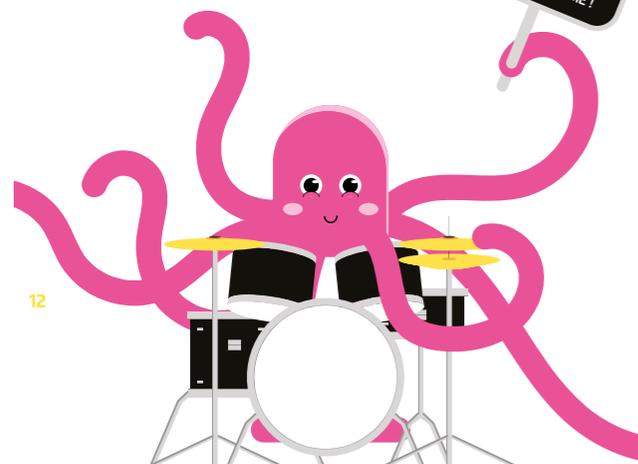
LA FABRICATION D'UNE CAISSE CLAIRE

Le fût est fabriqué à partir d'une seule pièce de bois massif, assoupli à la vapeur avant sa mise en forme, ou par superposition de fines tranches de bois. L'accastillage est ensuite fixé

sur les flancs du fût, avant le montage des peaux synthétiques, au sommet et en pied du fût. Les peaux sont fixées par des tirants métalliques, auxquels se rattachent des tringles de tension.



12



13



SI TU AIMES LA BATTERIE, ALORS ÉCOUTE ÇA !

GENE KRUPA
Sing, Sing, Sing

DAVE BRUBECK (JOE MORELLO)
Unsquare Dance

BUDDY RICH
West Side Story Medley

L'INVENTION DE LA BATTERIE

Avant la fin du XIX^e siècle, les percussionnistes jouaient d'un seul instrument. Mais le manque d'espace dans bien des théâtres conduisit à réduire leur nombre, tout en les obligeant à jouer de plusieurs instruments. La grosse caisse (et plus

tard le charleston) fut dotée de pédales, en même temps que furent développés des dispositifs pour suspendre tambours et cymbales. La batterie adopta sa forme moderne dans les années 1930.



VOILÀ COMMENT ON JOUAIT À L'ÉPOQUE LES JEUNES !

1/4

2/4

LA BATTERIE NE SE LIMITE PAS À UN SEUL INSTRUMENT.

Une batterie permet à un seul musicien de jouer simultanément de plusieurs instruments en utilisant baguettes et pédales. La batterie classique réunit une caisse claire, une grosse caisse, un charleston, des toms et des cymbales. D'autres instruments, comme des woodblocks et des clochettes peuvent être intégrés. La batterie n'est pas représentée dans l'orchestre classique, où les instruments à percussion sont individualisés.

COMMENT EN JOUER ?

Le batteur est assis sur un tabouret. Il joue souvent en croisé, c'est-à-dire qu'il joue du charleston de la main droite (pour un droitier) et de la caisse claire de la main gauche. Le pied droit

actionne la pédale de la grosse Caisse, le pied gauche contrôle le charleston. Tous les autres instruments sont frappés à l'aide des baguettes.

1. CIMBALE RIDE

Pour maintenir un rythme de «galop» régulier.

2. TOM MÉDIUM

3. TOM BASSE

La plus grave des toms.

4. GROSSE CAISSE

Pour les sonorités les plus grave, souvent utilisée pour battre la mesure.

5. CHARLESTON

Un instrument fait de deux cymbales accolées, frappées avec les baguettes ou actionnés au moyen d'une pédale.

6. TOM ALTO

Pour les sonorités les plus aiguës.

7. CAISSE CLAIRE

Un rideau de fil d'acier, ou timbre, placé au contact de la peau inférieure du fût explique cette sonorité bourdonnante.

Un «tom» est un tambour qui est adapté pour être rangé dans une batterie. Ils en existe plusieurs types, allant du plus petit au plus grand (plus le tom est grand, plus il a un son grave).

MENTIONS ÉCONOMIQUES & LÉGALES

Le projet devant s'ancrer dans un cadre juridique et économique bien construit, vous trouverez ci-après le devis, la facture (tous deux comprenant les Conditions Générales de Vente (CGV)), et le contrat de cession de droits d'auteur adressés au commanditaire du projet.

Maël LE DUFF

Designer graphique

47 Avenue du Général de Gaulle
93160 Noisy-le-Grand

Siret : 012 345 678 910 00012 - NAF : 7021Z

TVA : FR33012345678

Tél : 06 45 44 85 22

e-mail :

leduff.mael@gmail.com

Noisy-le-Grand, le 9 février 2023

Votre commande

Philharmonie de Paris

221, avenue Jean-Jaurès

75019 Paris

Bon de commande réf : PhilharmonieDeParis_090223

Détail de la prestation	
Recherches contextuelles et iconographiques	403,00 €
Dressage d'une stratégie de communication : Étude de marché & étude de cible	403,00 €
Développement et recherches segmentées en trois axes graphiques : Chemin de fer, maquettes, illustrations, recherches typographiques	1612,00 €
Production finale et façonnage du de l'axe choisi : Mise en page, illustrations, impression, reliure	806,00 €
Conditions de cession des droits d'utilisation	
Droits exclusifs de reproduction et de représentation cédés pour telles destinations, tels supports, tel territoire, telle durée.	Rémunération forfaitaire incluse dans le tarif global
TOTAL HT	3 224,00 €
TVA 20,0%	644,80 €
TOTAL TTC	3 868,80 €

Paiement à la réception par chèque ou virement.

Membre d'une Association Agréée. Le paiement des honoraires par chèques est accepté.

Devis valable 1 mois à compter de sa date d'émission.

Signature du client

Maël LE DUFF

Designer graphique

47 Avenue du Général de Gaulle
93160 Noisy-le-Grand

Siret : 012 345 678 910 00012 - NAF : 7021Z

TVA : FR33012345678

Tél : 06 45 44 85 22

e-mail :

leduff.mael@gmail.com

Noisy-le-Grand, le 9 février 2023

Facture PhilharmonieDeParis**Philharmonie de Paris**

221, avenue Jean-Jaurès

Code postal référence : 75019 Paris

Détail de la prestation	
Recherches contextuelles et iconographiques	403,00 €
Dressage d'une stratégie de communication : Étude de marché & étude de cible	403,00 €
Développement et recherches segmentées en trois axes graphiques : Chemin de fer, maquettes, illustrations, recherches typographiques	1612,00 €
Production finale et façonnage du de l'axe choisi : Mise en page, illustrations, impression, reliure	806,00 €
Conditions de cession des droits d'utilisation	
Droits exclusifs de reproduction et de représentation cédés pour telles destinations, tels supports, tel territoire, telle durée.	Rémunération forfaitaire incluse dans le tarif global
TOTAL HT	3 224,00 €
TVA 20,0%	644,80 €
TOTAL	3 868,80 €

TVA non applicable, art. 293 B du CGI

Signature du client

Conditions générales de vente

- La prestation comprend tout ce qui est explicitement listé dans le champ « Nature de la prestation ». De façon corollaire, elle ne comprend pas ce qui n'est pas explicité dans ce même champ.
- Sauf délai de paiement supplémentaire convenu par accord entre les deux parties et figurant sur la facture, le paiement s'effectue au plus tard au 30^e jour suivant la date de facturation (C. Com. art L. 441-6, al.2 modifié de la loi du 15 mai 2001). Tout retard de paiement pourra donner lieu à des pénalités de retard exigibles sans rappel, au taux de 10% de la facture totale par mois de retard (Lutte contre les retards de paiement / article 53 de la Loi NRE), ainsi qu'à une indemnité forfaitaire de 40€ (C. Com. art. D441-5). Paiements par virement bancaire ou par chèque à l'ordre de « Maël LE DUFF ». Pas d'escompte en cas de paiement anticipé.
- Conformément au CPI (articles L.121-1 à L.121-9) ne seront cédés au client pour l'œuvre décrite que les droits patrimoniaux explicitement énoncés dans les conditions de cession, à l'exclusion de tout autre, et ce dans les limites y figurant également. Il est rappelé que droit moral d'une création (comprenant en autres droit au respect de l'œuvre et droit au respect du nom) reste attaché à son auteur de manière perpétuelle et imprescriptible. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit est illicite, et punie selon les lois relatives au délit de contrefaçon. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque (Art. L. 122-4 du CPI) 4. La totalité de la production et des droits s'y rapportant, objet de la présente commande, demeure la propriété entière et exclusive de Maël LE DUFF tant que les factures émises par Maël LE DUFF ne sont pas payées en totalité par la société cliente, à concurrence du montant global de la commande et des avenants éventuels conclus en cours de prestation. De façon corollaire, la société cliente deviendra propriétaire de fait des droits cédés à compter du règlement final et soldant de toutes les factures émises par Maël LE DUFF dans le cadre de la commande.
- La livraison éventuelle des sources ou fichiers de travail relatifs à la présente commande ne se fera qu'en cas de nécessité induite par la stricte exploitation de l'œuvre prévue dans les conditions de cession ou dans un avenant ultérieur.
- Maël LE DUFF se réserve le droit de mentionner sa réalisation pour la société cliente comme référence et de citer des extraits textuels ou iconographiques des œuvres concernées dans le strict cadre de ses démarches de prospection commerciale, de communication externe et de publicité. Toute réserve au droit de publicité de Maël LE DUFF devra être notifiée et négociée avant la signature du devis et mentionnée sur la facture.
- La société cliente assume pleine et entière responsabilité des choix réalisés en matière de contenus textuels et iconographiques figurant dans la réalisation livrée par Maël LE DUFF, tout comme de l'exploitation qui en sera faite, et notamment de la conformité de cette dernière avec les réglementations en vigueur. Elle assure également être propriétaire des droits nécessaires à l'exploitation de tous les éléments créatifs textuels et iconographiques fournis par elle à Maël LE DUFF dans le cadre de sa mission, et garantit Maël LE DUFF contre toute plainte tierce relative à la violation des droits de ces éléments.

**CONTRAT CADRE
ORGANISANT LA CESSION DE DROITS DE PROPRIETE
INTELLECTUELLE**

ENTRE

La société Maël LE DUFF immatriculée au RCS Noisy-le-Grand, sous le numéro **012 345 678 910 00012**, dont le siège social est sis 47 Avenue du Général de Gaulle, prise en la personne de son représentant légal domicilié audit siège. Ci-après, le "Cédant"

D'UNE PART,

ET

La société Philharmonie de Paris immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris 19^e sous le numéro **391 718 970 00026**, dont le siège social est situé au 221 Avenue Jean Jaures 75019, prise en la personne de son représentant légal domicilié audit siège.

Ci-après, le "Cessionnaire"

D'AUTRE PART,

Ci-après ensemble, les « Parties

».

ÉTANT PRÉALABLEMENT RAPPELÉ QUE :

Dans le cadre de son activité, la société Philharmonie de Paris exploite différents supports de communication numériques et imprimés.

La société Philharmonie de Paris est amenée à commander périodiquement à la société Maël LE DUFF des prestations d'illustration et de graphisme.

Ces prestations feront l'objet de bons de commande et de factures correspondantes.

La société entendent acquérir, à titre exclusif, les droits de propriété intellectuelle les plus étendus sur les résultats de ces prestations d'illustration et de graphisme.

La société Maël LE DUFF accepte de céder ses droits de propriété intellectuelle sur les oeuvres de l'esprit livrées à la société Philharmonie de Paris, au fur et à mesure de leur achèvement, à titre exclusif, pour usage à titre national et pour la durée de protection de leurs droits.

La société Maël LE DUFF déclare que les montants financiers figurant dans leurs factures incluront une rémunération forfaitaire au titre de la cession de ses droits de propriété intellectuelle et renonce par conséquent à toute autre forme de rémunération ultérieure.

Le présent contrat est destiné à rappeler les conditions et les modalités dans lesquelles interviendra la cession à titre exclusif des droits d'exploitation sur les créations graphiques du Cédant, au profit du Cessionnaire, pour toute leur durée de protection et pour le monde entier.

CELA ÉTANT EXPOSÉ, LES PARTIES ONT CONVENU DE CE QUI SUIT :

ARTICLE 1. DEFINITION

- « **Créations** »: désigne l'ensemble des oeuvres de l'esprit susceptibles d'être réalisées par le Cédant pour le compte du Cessionnaire au titre d'un bon de commande préalable et plus généralement l'ensemble des oeuvres de l'esprit réalisées par le Cédant pour les besoins du Cessionnaire et ayant fait l'objet d'une facture acquittée.

- « **Sources** », désigne l'ensemble des éléments graphiques modifiables et notamment : fichiers Photoshop et Illustrator incluant les calques non écrasés, et plus généralement, l'ensemble des éléments intermédiaires utilisés pour la conception des différentes Créations et permettant leur mise à jour et leur réutilisation.

ARTICLE 2. OBJET DU CONTRAT

Le présent contrat cadre a pour objet de rappeler les conditions dans lesquelles le Cédant cédera, à titre exclusif, au Cessionnaire l'ensemble des droits de propriété sur les Créations dans leur ensemble et sur les éléments qui les composent, au fur et à mesure de leur achèvement, pour toute la durée de protection des droits, et pour le monde entier.

La présente cession ne concerne que les Créations du Cédant telles que décrites dans les devis correspondants et n'intègre pas les oeuvres de l'esprit de tiers susceptibles d'être intégrées dans les Créations et notamment, les photographies, typographies, illustrations, musiques, vidéo, etc.

Le Cessionnaire devra valider l'utilisation des oeuvres de l'esprit de tiers insérées dans les Créations du Cédant à titre d'exemple, et devra acquérir les droits de propriété intellectuelle correspondant directement auprès des tiers concernés (auteurs, banques d'images, etc.)

ARTICLE 3. CESSION DES DROITS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE**3.1. Etendue**

Au terme du présent contrat, le Cédant cédera, au fur et à mesure de leur achèvement, à titre exclusif, au Cessionnaire qui l'a accepté, tous les droits de propriété, et notamment tous les droits de propriété intellectuelle (en ce compris tous les droits de reproduction, de représentation, d'adaptation et plus généralement, d'exploitation) relatifs aux Créations et ce, pour toutes les destinations envisagées par le Cessionnaire.

Chaque cession sera consentie pour toute la durée de protection des droits de propriété intellectuelle afférents aux Créations, l'éventuelle prorogation légale de la durée de protection bénéficiant au Cessionnaire.

Le Cessionnaire est libre d'exploiter ou de ne pas exploiter les Créations, et de les exploiter en tout ou partie.

La présente cession est consentie pour usage en France.

13.2. Droits cédés :

Les droits ainsi cédés comprennent notamment :

➤ Les droits de reproduction : le droit de fixer, numériser, reproduire, éditer les Créations, en tout ou partie, à titre gratuit ou onéreux, sans limitation de nombre, sur tous supports - y compris supports papier, supports magnétiques, optiques, numériques, informatiques, télématiques, électroniques, cd, dvd, mémoire flash ou tout autre support connu ou inconnu à ce jour, actuel ou futur ;

➤ Les droits de représentation : le droit de distribuer, diffuser tout ou partie des Créations, à titre gratuit ou onéreux, auprès de tout public, par tous moyens ou canaux de distribution ; le droit de représenter, à titre privé ou publiquement, diffuser, tout ou partie des Créations par tout moyen et procédé, et notamment tout moyen d'impression, de télécommunication (mobiles, smartphones, tablettes... et réseaux informatiques tels que l'Internet), tous procédés informatiques, audiovisuels (notamment télévision, diffusion par câble, satellite), connus ou inconnus à ce jour ;

➤ Les droits d'adaptation : le droit de modifier, retoucher, arranger les Créations et les éléments qui les composent, en tout ou partie, sous toute forme et par tout moyen, les assembler avec ou les intégrer dans toute autre prestation ou création intellectuelle, sur tout support tel que mentionné ci-dessus ;

13.3. Modalités de la cession :

Les droits de propriété intellectuelle mentionnés ci-dessus seront réputés cédés à la date du règlement de chaque facture correspondante par le Cessionnaire.

13.4. Oeuvres dérivées :

Les droits cédés pourront être exercés sur tout ou partie des Créations, sur toutes les oeuvres qui seraient dérivées de tout ou partie des Créations et des éléments qui les composent, ainsi que sur toutes les oeuvres les incorporant en tout ou partie.

Le Cessionnaire pourra exploiter et/ou faire exploiter les Créations, en tout ou partie, toutes les oeuvres qui en seraient dérivées et toutes les oeuvres auxquelles elles seraient incorporées en tout ou partie, en tant que propriétaire, de la manière la plus large et pour les finalités les plus diverses, sous tous formats, formes, présentations, par tous modes, moyens, procédés et sur tous supports et machines, que ces formats, formes, présentations, modes, moyens, procédés, supports ou machines soient actuels ou futurs, prévisibles ou non, à ce jour.

3.5. Sources

Le Cédant s'engage à remettre systématiquement au Cessionnaire les Sources relatives aux Créations, lors de leur livraison.

3.6. Garanties

Garanties du Cédant:

Le Cédant certifie que les Créations et les éléments qui les composent sont, dans leur ensemble, des créations originales et/ou qu'ils sont titulaires de tous les droits nécessaires à assurer au Cessionnaire la jouissance paisible des droits cédés.

Le Cédant garantit notamment au Cessionnaire:

- Qu'il a pleins pouvoirs et qualités pour accorder les droits cédés par les présentes et que ces droits n'ont été en aucune manière cédés, hypothéqués, grevés, ni d'une façon quelconque dévolus en faveur d'un tiers ;

- Qu'il n'a fait et ne fera, par le fait d'une cession à un tiers ou par tout autre moyen, aucun acte susceptible de restreindre ou de compromettre les droits cédés par les présentes, ou susceptibles d'empêcher ou de gêner la pleine jouissance par le Cessionnaire des droits acquis par les présentes ;

- Qu'il n'a introduit dans leurs créations graphiques aucune reproduction, réminiscence ou élément quelconque susceptible de violer les droits quelconques des tiers et de donner lieu à des actions fondées notamment sur le plagiat, la contrefaçon, la concurrence déloyale, la responsabilité civile ou d'apporter un trouble quelconque à l'exercice ou l'exploitation des droits cédés.

Plus généralement, le Cédant garantit le Cessionnaire contre toute action, revendication, ou plainte ayant pour base l'exploitation des Créations et des éléments qui y sont intégrés et enfreindrait en France ou à l'étranger tout droit d'auteur ou tout autre droit dont un tiers serait titulaire.

Le Cédant garantit, qu'à la date de signature du Contrat, il n'existe aucune action, revendication, ou réclamation en cours, à leur connaissance.

Les dispositions du présent article continueront à s'appliquer, nonobstant l'expiration ou la résiliation du contrat pour quelque cause que ce soit.

Garanties du Cessionnaire:

Le Cédant est susceptible de remettre au Cessionnaire des ?uvres de l'esprit réalisées antérieurement par des tiers, en vue de les modifier et de les adapter.

Le Cédant déclare être titulaire ou cessionnaire des droits de propriété intellectuelle correspondant et garantit le Cessionnaire contre toute action, revendication, ou plainte ayant pour base l'exploitation de ces éléments intégrés dans les Créations et le cas échéant modifié et enfreindrait en France ou à l'étranger tout droit d'auteur ou tout autre droit dont un tiers serait titulaire.

Le Cédant garantit, qu'à la date de signature du Contrat, il n'existe aucune action, revendication, ou réclamation en cours, à leur connaissance.

Les dispositions du présent article continueront à s'appliquer, nonobstant l'expiration ou la résiliation du contrat pour quelque cause que ce soit.

3.7. Rémunération

3.7.1. Principes

Le Cessionnaire rappelle qu'aux termes de l'article L.131-3 dernier alinéa du Code de Propriété Intellectuelle, le bénéficiaire de la cession s'engage par contrat à rechercher une exploitation du droit cédé, conformément aux usages de la profession, et qu'aux termes de l'article L. 131-4 du même Code, la cession par un auteur des droits sur son oeuvre doit comporter une participation proportionnelle aux recettes, sauf à évaluer forfaitairement la rémunération de l'auteur si la base de calcul ne peut être pratiquement déterminée, si les moyens de contrôle font défaut, ou si les frais des opérations de calcul et de contrôle sont hors de proportion avec le résultat à atteindre.

En raison de la très large diffusion envisagée des Créations, les frais des opérations de calcul et de contrôle seraient hors de proportion avec les résultats à atteindre. En outre, les Créations ne constitueront qu'un élément accessoire au titre de l'activité commerciale du Cessionnaire ne permettant pas de déterminer une base de calcul.

Pour cette raison, les parties conviennent d'organiser une rémunération forfaitaire du Cédant, déterminée comme suit.

3.7.2. Modalités

Chaque bon de commande accepté et chaque facture adressée par le Cédant sera réputée intégrer une rémunération forfaitaire en contrepartie de la cession de droits définie à l'article 3 du présent contrat.

Le Cédant reconnaît et accepte qu'il ne pourra prétendre à aucune autre rémunération pour l'exploitation des droits visés au présent contrat et se reconnaît entièrement rempli de ses droits.

3.7.2. Application

La cession des droits prévue à l'article 3 du présent contrat sera réputée acquise à la date du règlement de la facture correspondante par Cessionnaire.

3.8. Respect des droits moraux

Le Cessionnaire s'engage à faire figurer la mention du nom de l'auteur sur tous les supports intégrant les Créations.

ARTICLE 4 - DUREE

Le présent contrat est conclu pour une durée indéterminée et entrera en vigueur à la date de sa signature.

Les Parties pourront y mettre fin à tout moment en respectant un préavis de (3) trois mois notifié par écrit à l'autre partie, par lettre recommandée avec accusé de réception ou par lettre remise en main propre contre récépissé.

Les cessions de droits intervenues antérieurement à la rupture du présent contrat, pour quelque raison que ce soit, continueront à produire leurs effets pour la durée de protection de des droits cédés.

ARTICLE 5. TITRES

Les titres n'ont que valeur de convenance. En cas de contradiction entre le titre et le corps d'un article, il est entendu que le corps de l'article prévaut.

ARTICLE 6. MODIFICATION – INTEGRALITE

Le présent contrat ne pourra être modifié que par voie d'avenant signé par toutes les parties au contrat.

Il représente l'intégralité des engagements existant entre les parties. Il remplace et annule tout engagement oral ou écrit antérieur relatif à l'objet du présent contrat.

ARTICLE 7. TOLERANCES

Il est formellement convenu que toute tolérance ou renonciation d'une des parties, dans l'application de tout ou partie des engagements prévus au présent contrat, quelles qu'en aient pu être la fréquence et la durée, ne saurait valoir modification du présent contrat, ni générer un droit quelconque.

ARTICLE 8. INVALIDITE PARTIELLE

La nullité ou l'inapplicabilité de l'une quelconque des stipulations du présent contrat n'emportera pas nullité des autres stipulations qui conserveront toute leur force et leur portée.

Cependant, les parties pourront d'un commun accord, convenir de remplacer la ou les stipulations invalidées.

ARTICLE 9. DROIT APPLICABLE - LANGUE DU CONTRAT

De convention expresse entre les parties, le présent contrat est soumis au droit français, à l'exclusion de toute autre législation.

Il est rédigé en langue française. Dans le cas où il serait traduit en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

ARTICLE 10. DIFFERENDS

A défaut d'accord amiable entre les Parties, tout différend relatif au présent contrat, sa validité, son interprétation, son exécution ou ses suites sera soumis aux juridictions compétentes du

ressort de la Cour d'Appel de Noisy-le-Grand, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie, même pour les procédures conservatoires, en référé ou par requête.

ARTICLE 11. ELECTION DE DOMICILE

Pour l'exécution des présentes ainsi que de leurs suites, les parties font respectivement élection de domicile en leurs sièges sociaux ou adresses indiqués en tête des présentes.

Toute modification du siège social ou de l'adresse de l'une des parties ne sera opposable à l'autre partie que quinze jours après lui avoir été dûment notifiée.

Fait en autant d'exemplaires que de parties,

FAIT à Noisy-le-Grand

Le 19/06/2023

La société Maël LE DUFF

Représentée par

Maël LE DUFF

La société Philharmonie de Paris

Représentée par

Olivier MANTEI

[Paraphez chaque page et signature du représentant légal, nom et prénom en toutes lettres, qualité du signataire et cachet de la société.]

Achevé d'imprimer et relié à en juin 2023 par
SCRIPTLASER, Paris 3, France.

Conception éditoriale, design graphique :

LE DUFF Maël
leduff.mael@gmail.com

Typographies :
La mise en page est composée avec les caractères

Silka	(Titres)
Graphik	(En-têtes)
Bariol Serif	(Corps)

Respectivement dessinées par :

ATIPO Foundry
SCHWARTZ Christian
ATIPO Foundry

Distribuées par :

Adobe fonts
Atipo foundry